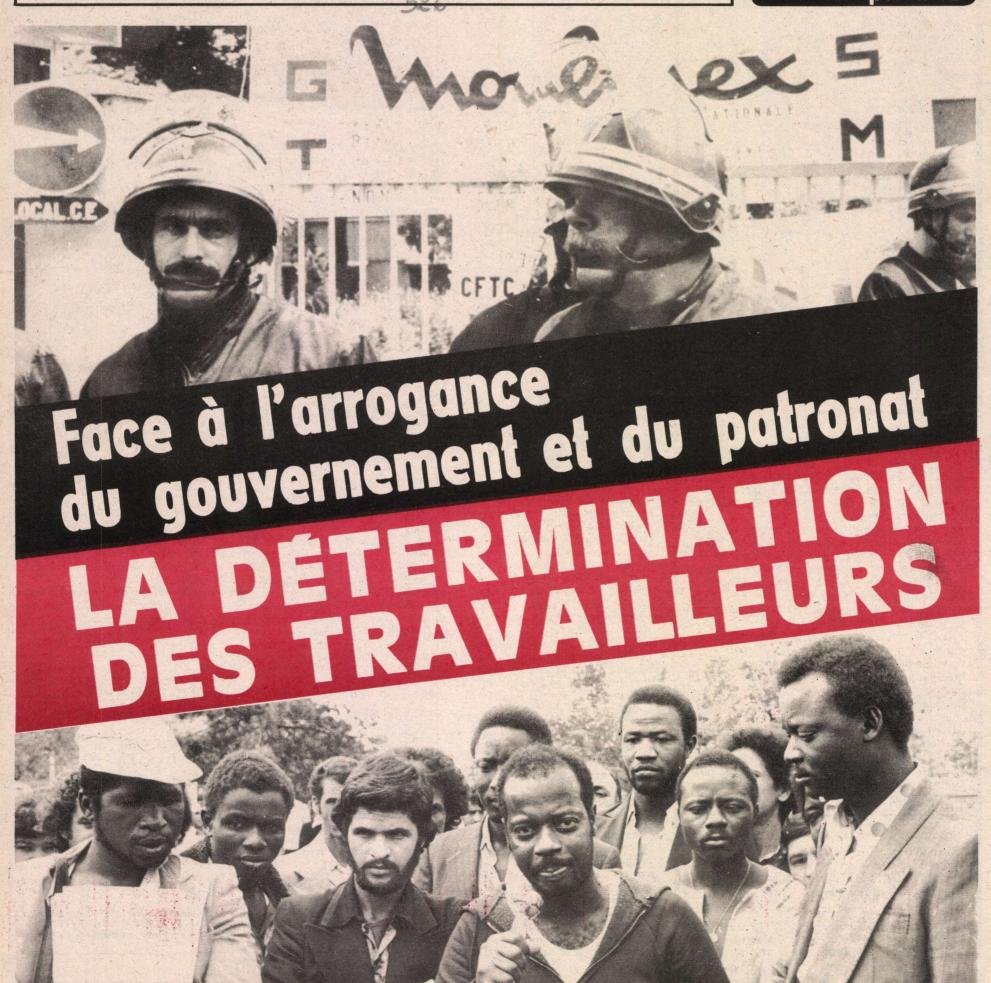


# une reprise mouvementée

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 517 - 1er juillet 1978 - prix : 4 F

Notre dossier

Les radios libres



#### SOMMAIRE

#### DANS LE MONDE

Afrique du Sud : la jeunesse noire dans les geôles du pouvoir blanc.

Rhodésie : les véritables terroristes sont au

Angola : manœuvres d'approche de l'impérialisme américain.

Espagne : le premier congrès des Commissions

#### EN FRANCE

C'est tout autre chose, la lutte contre le fascis-

En bref. Page 7

Renault-Flins : la fin de la grève des Presses. Page 8

Les droits de la défense mis en cause.

Page 13 Travailleurs en grève : Berliet-Vénissieux, Ar-

senal de Lorient, Métro de Lyon. - Boussac : les banques contraintes de verser la

paie de juin. Page 14

- Trois ouvriers au tribunal de Saint-Nazaire.

Air France : la CGT exclut un militant pour fait de grève.

Câbles de Lyon : les méthodes des responsables CGT désavouées.

La disparition du Quotidien de Paris : il n'est plus temps d'enterrer la liberté de la presse.

Au bout de six semaines de grève, la direction de l'hôpital Ste-Anne ne veut toujours rien cé-

#### DOSSIER .

PAGES 9 A 12 :

LES RADIOS LIBRES :

Un monopole anarchronique contre la liberté d'expression.

Les expériences de radios libres Libérer les ondes... et la société!

#### DIVERS

Livres: Les chemins effacés de Boris Pilniak; Métro Charonne d'I. de Saint-Pierre et J. Max; Hors-jeu de René Vignal.

Films : La conséquence de Wolfgang Petersen ; Papa en a deux; De la neige sur les tulipes.

Bob Dylan à Paris.

Expositions : La planète Océan ; La découverte du corps humain.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer euxmêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28 4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)

Impression : OMNI-PRESSES

12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18 C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

## Les enfants gâtés de l'État cher

Chaque année, la Cour des comptes, honorable institution composée de deux cents magistrats, publie à la veille des vacances un rapport sur l'utilisation des fonds publics. A chaque fois, dans une touchante mais néanmoins prudente confession publique, elle avoue les petits et grands péchés d'argent de la machine étatique. Pendant que ques iours, on s'étonne, on s'indigne, on pose que questions qui n'auront pas de réponses. Car de toutes facons, elle ne dispose d'aucun moyen pour « régulariser » les affaires louches. Et les scandales les plus gros entrent dans la cohorte grise des « faux frais » de l'administration.

Aux scandales de la Villette, du Parc des Princes, du trou des Halles... s'ajoutent cette année quelques autres fleurons

Depuis 1964, un milliard de francs, au bas mot, ont été versés pour l'exploitation d'un gisement de potasse au Congo. En 1969, l'opération fut jugée non rentable. Mais les entrepreneurs français qui en bénéficiaient ont continué à vivre juteusement au Zaïre grâce à la reconduction des subventions... jusqu'en 1977. Car, en 1977, la mine a été noyée accidentellement! C'est ce genre de petits malins que l'opération humanitaire des paras à Kolwezi a secourus.

C'est l'une des « révélations » discrètes de la Cour des comptes, que la presse et les ondes ont moins relevées que les heures supplémentaires abusives des professeurs d'université, ou les contraventions mal payées!

Mais il y en a bien d'autres :

nous avons tous entendu nos ministres de l'Agriculture se féliciter des efforts de l'Etat pour aider la paysannerie en péril. Il est intéressant de savoir précisément comment se réalise cette aide une rubrique fourre-tout intitulée reconversion des productions agricoles » permet de dispenser un budget confortable à des gens d'origines variées dont les attaches paysannes modestes ne sont

pas toujours évidentes. C'est ain-

si que 40 millions de francs ont

été versés à des capitalistes pour l'installation d'une conserverie à Casamoza en Corse. Pendant dix ans, ils ont touché les fonds nécessaires à l'irrigation des terres des plantations industrielles de fruits et légumes liées à la conserverie. Comme celle-ci n'était pas rentable, il a fallu quand même la fermer en 1973. On peut être sûr que les petits producteurs corses n'on jamais vu la couleur de ces 40 millions, si tant est qu'ils n'aient pas été expropriés pour une bouchée de pain dans l'affaire!

Ce n'est pas tout. Il y a aussi les spéculateurs immobiliers, ces enfants chéris de la V' République. Qui sont les bailleurs de fonds des gens qui ont transporté la ville à la montagne, à Courchevel, Méribel, Les Ménuires-Val-Thorens, pour les stations les plus célèbres, et toutes les autres? Qui leur permet de prospérer grâce à des contrats juteux et des concessions miraculeuses, sans aucun contrôle public, pour construire parkings, voies d'accès luxueuses, équipement des pistes de neige (parfois sans neige!)... c'est toujours, le contribuable, celui qui, en l'occurrence, paie ses impôts

Il ne faut pas oublier non plus les industriels qui vivent des commandes de l'Etat, pour des « ouvrages » sur lesquels les utilisateurs n'ont jamais leur mot à dire : c'est le cas, toujours relevé par la Cour des comptes, du TGV (Train à grande vitesse, Paris-Lyon) dont les coûts prévisionnels ont au moins triplé en quelques années (comme ce fut le cas pour La Villette et le Parc des Princes...). On n'a toujours pas la preuve évidente de l'utilité du TGV pour le public car, malgré les promesses, il s'avère aujourd'hui qu'il sera prioritairement réservé à une clientèle de luxe.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres. La Cour des comptes ne parle que de la partie visible de l'iceberg, celle qui est accessible à ses contrô es comptables. Y échappent toutes les subventions déguisées ou non aux trusts, officiel es et officieuses, et autres commandes civiles et militaires.

Ce que l'on peut constater. c'est que l'argent des citoyens. rackettés par les différents impôts directs et indirects, sert à engraisser en priorité tous les spéculateurs, les bureaucrates de haut vol, les industriels qui vivent de l'appareil d'Etat, et s'y installent, et rôdent autour et alentour.

Huguette CHEVIREAU

#### Les papillons s'envolent

Le rapport de la Cour des comptes signa'e que 10 % seulement des contraventions infligées aux automobilistes parisiens seraient réglées par timbre-amende, et que le Trésor public, chargé du recouvrement du reste, ne récupérerait finalement que 60 % des 90 % restants. Autrement dit, une bonne partie des contraventions parisiennes ne seraient pas payées du tout. Réconfortant!

Bien sûr, la Cour des comptes n'aliait pas laisser passer ce « scandale » sans proposer des remèdes pour « la poursuite diligente du recouvrement » (des amendes) : elle demande un accroissement des majorations en cas d'impayés. Des solutions bien peu originales, on le voit, et dont, de toute façon, rien ne garantit l'efficacité.

Cela fait maintenant des années que les experts de la Préfecture de police et de divers ministères se cassent la tête pour faire rentrer l'argent des PV parisiens. Et cela fait des années qu'ils se cassent le nez sur la résistance passive et massive des automobilistes parisiens pour qui, visiblement, la place d'une contravention est dans le caniveau.

Il n'y a pas de raison que ça change.

M.R.

## L'ouverture giscardienne côté perron et côté cour

Giscard d'Estaing vient de lancer aux leaders des quatre partis politiques qu'il considère comme les plus représentatifs de la vie politique française de nouvelles invitations à se rendre à l'Elysée : à ses amis politiques du PR d'abord, Lecanuet et Chinaud, puis à Chirac et Labbé du RPR; à Mitterrand et Defferre du PS, enfin à Marchais et Ballanger du Les deux premiers seront reçus le mardi 4 et les autres le lendemain. On sait d'ores et déjà que Marchais sera absent puisqu'il doit se rendre en Roumanie au même moment.

Il ne sortira certainement pas grand-chose de nouveau de ces conversations mais c'est pour Giscard un geste de plus dans le sens de « l'ouverture » et de la « décrispation » de la vie politique qu'il prône depuis mars.

Un geste et rien de plus. Car si, côté perron, Giscard en reste au geste sans lendemain, il y a l'autre face de cette politique, celle qui se mène contre les travailleurs. Et là, parce qu'ils ne sont plus symboliques, les actes comptent double. C'est le refus de Ceyrac et des patrons de satisfaire les revendications des travailleurs. C'est le projet de remettre en cause les 40 heures ou l'indemnisation du chômage. C'est le robinet grand ouvert pour les prix et le compte-gouttes pour le SMIC. C'est enfin, au milieu des appels à l'effort, les CRS contre les grévistes.

Côté jardin il y a les invitations polies, les ronds de jambe, le perron et les salons de l'Elysée

part's politiques. C'est là « l'ouverture » politique giscardienne dont on ne sait pas encore, d'ailleurs, quelles perspectives elle peut offrir en matière de compromis entre gouvernement et oppo-

Mais côté cour, la porte reste bel et bien verrouillée aux revendications sociales.

Jacques FONTENOY

#### Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE pour une période de un an : prix : 120 F pour une période de six mois : prix : 70 F LUTTE DE CLASSE pour une période de un an : prix : 50 F (mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)

CEUX DU TECHNIQUE pour un période de un an : prix : 10 F (mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte Ou-

Ci-joint la somme totale de : francs .....

Adresse : .. .. .. ..

Code postal : .. .. ..

.. .. .. .. .. .. .. ..

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. (1) Rayer les mentions inutlles. 75865 Paris Cedex 18.

# Face à l'arrogance du patronat et du gouvernement :

## La détermination des travailleurs



'EST avec la plus parfaite auto-satisfaction que Raymond Barre est venu présenter sur le petit écran, mercredi soir, les dernières mesures sociales de son gouvernement : l'augmentation du

SMIC et celle des allocations familiales. En fait, avec toute sa fatuité et son arrogance d'homme au service des riches, il en a surtout profité pour résumer la politique du gouvernement qu'il dirige : l'austérité et les sacrifices pour les travailleurs. « Avec de telles mesures, a-t-il dit, nous allons à l'extrême limite des possibilités de l'économie ».

Dont acte. Après avoir puisé dans sa victoire électorale de mars dernier un nouveau réconfort, la droite au pouvoir poursuit son offensive contre les travailleurs. Elle ne veut rien céder. Elle gouverne et gère les affaires de la bourgeoisie afin que les travailleurs et les petites gens fassent seuls les frais de la crise. Et dans tous les domaines, elle tient à donner l'exemple.

Ainsi, les prix continuent à grimper. Le gouvernement fait ce qu'il faut pour cela ; il encourage les « libérations » de prix et donne l'exemple en imposant des hausses continuelles de tarifs de services publics.

Ainsi, les salaires restent bloqués. Et là encore, le gouvernement donne l'exemple. Non seulement il reste sourd à toutes les revendications salariales des travailleurs dont l'Etat est le patron — ceux de Renault comme ceux des Arsenaux — mais il envoie contre eux les flics. Coup sur coup, à Renault-Cléon, comme à Renault-Flins, c'est par l'envoi répété de CRS contre les travailleurs que le gouvernement a cherché à mettre un terme aux luttes grévistes. Et son acharnement a fait des émules. La direction de Moulinex, elle aussi — les patrons ne peuvent quand même pas faire moins que le gouvernement qui les sert — a dépêché des flics contre les ouvrières en grève.

Ainsi, tandis que Giscard tente timidement de jouer le jeu de l'ouverture politique en direction des grands partis de la gauche, tandis qu'il les invite à l'Elysée, son ministre Barre, lui, applique l'autre volet de la même politique : l'intransigeance, la manière forte, contre les revendications sociales.

Eh bien, puisque Barre et Giscard ont tous les culots, la classe ouvrière, elle aussi, doit se donner

tous les courages.

Puisqu'il est clair que le gouvernement et les patrons ne veulent pas céder, il est clair que la seule issue est la lutte.

Celle-ci d'ailleurs est entamée. Barre peut se satisfaire d'avoir marqué des points, mais les travailleurs peuvent se féliciter d'avoir fait de même. Des dizaines de milliers d'entre eux, chez Renault, dans les Arsenaux, chez Moulinex, chez Boussac, dans une multitude d'autres entreprises de moindre importance, ont déjà engagé la riposte.

Bien sûr, l'issue de l'épreuve de force est encore incertaine. Nulle part les patrons n'ont cédé, si ce n'est sur des revendications de portée extrêmement limitée. Mais il ne faut pas s'en étonner, ni s'en démoraliser.

Dans les circonstances actuelles de crise économique, la lutte peut être longue et dure.

Car c'est une lutte d'ensemble qui est aujourd'hui nécessaire. Une lutte d'ensemble qui se donne des perspectives générales.

Contre la crise économique qui engendre le chômage et la misère, la classe ouvrière doit imposer de ne plus faire les frais de la crise. Face aux hausses continuelles des prix, il faut imposer l'augmentation générale des salaires et l'échelle mobile qui garantisse ces derniers contre l'effritement dû à l'inflation. Face au chômage et aux fermetures d'usines, il faut imposer l'interdiction de tout licenciement et le partage du travail entre tous.

Contre le plan Barre, la classe ouvrière doit tracer les grandes lignes de son propre plan, pour sauvegarder ses intérêts et ceux de toute la population laborique.

Et peut-être les hommes qui nous gouvernent et tous ceux qu'ils protègent cèderont-ils alors plus vite qu'on ne peut même l'imaginer. Malgré son bel aplomb et sa belle assurance, Barre n'a pas pu cacher les craintes que les grèves lui inspirent. Il a dénoncé « l'irritation » et la « mauvaise humeur » de certains.

Eh bien, à nous de lui montrer que ce n'est pas de l' « irritation » mais de la colère ; que ce n'est pas de la « mauvaise humeur » mais de la détermination.

Arlette LAGUILLER

#### Indice des prix :

# Baromètre de l'offensive contre les travailleurs

C'est officiel : l'indice des prix de l'INSEE a augmenté de 1 % au cours du mois de mai. Si le rythme de l'inflation continue à se maintenir au niveau des cinq premiers mois, on s'achemine vers le modeste chiffre de 10,4 % pour l'année 1978! Et encore s'agit-il là des chiffres officiels du gouvernement.

Et il y a toutes chances que cela continue au cours des mois prochains. En elfet, la hausse du mois de mai ne prend en compte qu'un tiers environ des différentes augmentations des tarifs publics déjà mises en vigueur par le gouvernement : PTT, SNCF, gaz et électricité, essence, tabac, etc. Les deux tiers restants vont donc affecter l'indice de juin, et même celui de

juillet, auxquels viendront également s'ajouter un nouveau train de hausses prévues : libération de certains prix industriels à compter du 1er juin : hausse de 13 % du charbon domestique le 1° juillet (contre seulement 5 à 6 % pour les utilisateurs industriels); augmentation des loyers en juillet, qui variera entre 6,5 % et 11 % pour le secteur réglementé (HLM et immeubles anciens), mais qui pourra être bien plus importante dans le secteur non réglementé.

Bref, comme le souligne l'augmentation continuelle des prix, la seule promesse tenue du plan Barre est celle faite au patronat : l'aider à puiser dans la poche des tra-

François ROULEAU

#### SMIC:

# Les promesses électorales sont loin

L'objectif du SMIC à 2400 F avait été, on s'en souvient, au centre de la campagne électorale pour les législatives. Même certains représentants de la majorité s'étaient pendant un temps déclarés favorables à une hausse importante du salaire minimum. Il est vrai qu'une telle proposition n'était qu'un moyen pour 'a droite de se conserver des voix qui, un temps, semblèrent lui échapper. Dans le flot des promesses qui avaient été faites, Barre avait même pris 'engagement de fixer le SMIC dans le courant de la législature à 2400 F qui ne seraient pas en monnaie de sin-

Des journalistes s'étaient alors amusés à calculer que pour atteindre cet objectif à la fin de la législature, dans cinq ans, il faudrait que le SMIC augmente de 6,2 % par an en plus de la hausse automatique correspondant à l'augmentation du coût de la vie mesurée avec l'indice gouvernemental de l'INSEE.

Eh bien, il ne s'agissait, comme on aurait pu s'en douter, que d'une promesse électorale vite oubliée. Aujour-d'hui comme précédemment, le SMIC continue à suivre avec retard la hausse des prix et c'est tout.

En avril, mai et juin, l'infla-

tion s'est montée à pius de 3 %. L'augmentation de 3,8 % du SMIC au 1er juillet ne donne qu'un maigre rattrapage du pouvoir d'achat. D'autant que les hausses des loyers, des transports RATP, des prix industriels qui interviennent en même temps vont réduire à néant ce prétendu « coup de pouce » donné au SMIC.

Au rythme de cette « générosité », ce n'est même pas à l'aube dorée du troisième millénaire que les smiçards verront leur pouvoir d'achat augmenter.

Alain LEMART

## -AFRIQUE

#### AFRIQUE DU SUD

## La jeunesse noire dans les geôles du pouvoir blanc

En Afrique du Sud, le quart des prisonniers politiques est constitué d'enfants d'âge scolaire — Noirs bien entendu — qui pour beaucoup ont moins de 13 ou 12 ans. C'est ce que vient de révéler la Commission internationale des juristes dans un rapport publié à l'occasion du deuxième anniversaire de la révolte de Soweto.

Et ces enfants sont effectivement des prisonniers politiques, et c'est bien un hommage, aussi sinistre qu'involontaire, que leur rend ainsi le gouvernement raciste sud-africain.

Il y a deux ans en effet, toute la jeunesse de cette immense ville noire, dans la banlieue de Johannesbourg, se révoltait pour protester contre l'Apartheid. Les dirigeants du mouvement étaient des filles et des garçons de 14 ou 15 ans. Ce sont ces « enfants » qui par leur courage, leur audace, leur conscience, tinrent en respect pendant des jours la police et lui montrèrent ce que la dignité humaine veut dire.

Et le gouvernement raciste d'Afrique du Sud n'a pas oublié la leçon. Aujourd'hui encore, les enfants lui font peur et il le leur fait payer, avec les moyens qui lui sont propres : la sauvagerie imbécile du pouvoir raciste des adultes blancs. Et à sa façon, il est logique : non, ce ne sont pas des « gosses » qu'on emprisonne, qu'on torture et qu'on assassine, mais bel et bien les femmes et les hommes de l'avenir de l'Afrique du Sud, sa jeunesse, en un mot sa flamme révolutionnaire. Une flamme que toutes les geôles d'un Vorster seront bien impuissantes à éteindre.

Jean-Louis CHAMPENOIS



Juin 1976 à Soweto :"La jeunesse est la flamme de la Révolution.".

#### RHODÉSIE

# Les véritables terroristes sont au pouvoir

Le massacre, le 23 juin, de douze Blancs appartenant à une mission religieuse, dans l'est de la Rhodésie, a déclemché l'indignation. Aussitôt, le régime raciste de Salisbury a accusé les guérilleros du Front Patriotique.

Le Front Patriotique est l'une des deux organisations nationalistes noires qui ont refusé jusqu'à présent de s'associer à l' « accord interne » signé le 3 mars dernier par lan Smith et trois dirigeants noirs modérés. Cet accord vise à la mise en place d'un régime mixte dans lequel la population noire serait notoirement sous-représentée, et qui continuerait à s'appuyer sur l'appareil répressif raciste du régime actuel.

Mais le gouvernement de lan Smith multiplie les provocations envers la majorité noire du pays. Aux dires mêmes d'un Blanc rhodhéslen, « le règlement interne est ficelé par tant de prétendues garanties en faveur des Blancs qu'il rend impossible toute réelle solution »

Et en fait de cessez-le-feu, la guerre n'a fait que redoubler depuis un an entre les troupes rhodésiennes et les guérilleros. Les raids des forces armées gouver-nementales n'ont cessé de se multiplier dans le pays, touchant aussi bien des civils que des combattants des organisations nationalistes, notamment dans la région frontalière du Mozambique, allant jusqu'à effectuer des incursions sur le territoire de ce pays.

C'est ainsi que, ce même vendredi 23 juin, des troupes rhodésiennes ont effectué un raid contre le centre agricole de Sussudenga, au Mozambique, faisant 19 morts, parmi lesquels 17 rétugiés noirs et un couple de Belges. Les statistiques officielles du régime rhodésien sont d'ailleurs éloquentes : 426 personnes ont été tuées par les troupes régulières au cours des deux derniers mois, dont 223 guérilleros.

Tandis qu'il fait mine de préparer la transition vers un régime à majorité noire, avec la complicité de représentants noirs modérés totalement déconsidérés aux yeux de la population, le gouvernement de lan Smith mène avec son armée une guerre sans merci à la majorité noire. Il tente par la terreur de décourager toute tentative de règlement autre que celui à sa convenance.

Ce massacre de Blancs est peut-être un épisode de la guerre acharnée qui a lieu entre le gouvernement de lan Smith et les nationalistes noirs rhodésiens. Mais il faut cependant noter que le Front Patriotique a démenti toute participation dans cette affaire. De là à supposer que ce massacre vient à point nommé servir la politique de lan Smith, qui cherche à déconsidérer le Front Patriotique aux yeux de l'opinion internationale...

Sous la pression des pays impérialistes occidentaux, la bourgeoisie blanche de Rhodésie a bien été obligée d'accepter, au moins en paroles, la perspective d'un règlement négocié avec les organisations nationalistes noires. Mais elle est bien décidée à le faire payer très cher à la population noire. Et s'il y a terrorisme en Rhodésie, c'est avant tout celui de cette bourgeoisie blanche, prête à tous les massacres pour préserver ne serait-ce qu'une parcelle de ses privilèges de caste.

François ROULEAU

#### ANGOLA

## Manœuvres d'approche de l'impérialisme américain

Une mission américaine est partie mener des « entretiens approfondis » à Luanda, la capitale de l'Angola, avec les dirigeants angolais. Dans le même temps, le président de l'Angola, Agostino Neto, et celui du Portugal, le général Eanes, se sont rencontrés pour sceller leur « réconciliation ». Ce qui n'a pu se faire qu'avec le feu vert des Etats-Unis : Eanes a d'ailleurs rencontré l'ambassadeur américain juste avant son départ.

Ce rapprochement entre l'Angola et les Etats-Unis pourrait surprendre, alors que des milliers de solldats cubains sont toujours en Angola et qu'à l'occasion des événements du Zaïre on a beaucoup parlé en Occident de la « menace soviéto-cubaine » su r l'Afrique.

Mais l'Angola n'a jamais été un allié inconditionnel de l'URSS. S'il a accepté l'aide de l'URSS et de Cuba, c'est tout simplement parce qu'il n'avait pas le choix, les Etats-Unis ayant décidé de soutenir les adversaires de Neto et de son mouvement le MPLA dans la guerre civile qui a suivi l'indépendance. Mais son régime n'est guère différent de cellui de n'importe quelle autre dictature africaine, à peine moins corrompu. Et Neto n'a jamais demandé mieux que de renouer avec les USA. D'ailleurs, actuellement, la principale source de devises de l'Angola lui vient de l'exploitation de gisements pétrollers par

une compagnie américaine, la Gulf.

Aujourd'hui, le rapprochement USA-Angola n'en est encore qu'à ses premiers pas : les Etats-Unis sont-ils prêts à aider Neto et à renoncer à soutenir le FNLA et l'UNITA qui continuent à entretenir des guérillas dans certaines régions ?

On classe volontiers les Etats africains en « progressistes » et modérés, alliés de l'URSS ou des USA. Mais cette distinction ne recouvre aucune différence sociale et on a vu souvent des Etats changer de camp, sans qu'il y ait chez eux aucun changement de régime : pour ne prendre qu'un exemple, le Maroc qui aujourd'hui fait figure de fer de lance de l'Occident en Afrique, était dans les années 60 un des leaders du « groupe de Casablanca », l' « Afrique révolutionnaire » comme on disait alors.

En réalité, entre les deux grandes puissances, ces différents Etats choisissent celui qui offre son soutien diplomatique et militaire. Et dans l'histoire, ce sont les Etats-Unis qui ont l'initiative, donnent ou refusent leur soutien à tel ou tel Etat indépendant, alors que l'URSS n'a d'autre choix que de profiter des places vacantes. Et quand la diplomatie américaine change d'avis, les régimes que courtise l'URSS ne sont pas à un renversement d'alliances près.

Jean HAINAUT

#### Coexistence policière

En collaboration avec des policiers de la République fédérale allemande, la police bulgare a arrêté mercredi 21 juin quatre Allemands de l'Ouest, parmi lesquels Till Meyer et Gabriele Rollnick, les responsables de l'organisation terroriste « Le mouvement du 22 juin ». C'est cette organisation qui avait revendiqué l'enlèvement du démocrate-chrétien Peter Lorenz en 1975.

Peu de temps après s'être évadés de façon spectaculaire de la prison de Moabit, à Berlin-Ouest, les réfugiés allemands ont donc été arrêtés en Bulgarie, et aussitôt extradés en RFA. Et cela, grâce à l'action conjointe des polices bulgare et ouest-allemande qui ont mené ensemble l'opération sur le territoire bulgare.

Par ailleurs, en Yougosla-

vie, quatre autres Allemands, présumés eux aussi « terroristes », sont également sur le point d'être extradés. Cette extradition aurait déjà eu lieu s'ils n'étaient pas l'objet d'un marchandage entre le gouvernement de Bonn et celui de Belgrade, ce dernier voulant les échanger contre huit nationalistes croates actuellement détenus en RFA.

Voilà qui n'a certainement pas manqué de réjouir et le gouvernement allemand et Giscard d'Estaing, qui se faisait récemment l'apôtre de « l'espace judiciaire européen », c'està-dire de la collaboration complète entre tous les Etats dans la lutte contre le « terrorisme » et ce, au détriment du droit d'asile. Ses vœux sont certainement exaucés puisque « l'espace judiciaire » vient, d'un seul

coup, de s'étendre spectaculairement à l'Est.

Cette collaboration n'est d'ailleurs pas nouvelle. Alain Krivine, lors de l'elec tion présidentielle de 1974, dévoila que la police bulgare avait reconduit à la frontière un militant trotskyste qui venait de s'évader de Grèce et avait cru trouver asile en Bulgarie. Jusqu'à présent, ce genre d'acte restait ignoré, alors qu'aujourd'hui c'est publiquament que les polices bulgare et allemande ont collaboré.

Et, somme toute, une telle attitude est bien dans la logique du rapprochement entre la Bulgarie et l'Occident. La collaboration entre les polices n'étant qu'un geste de bonne volonté des pays de l'Est afin d'acquérir les bonnes grâces de

Jacques FONTENOY

# C'est tout autre chose, la lutte contre le fascisme

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, le 27 juin à Paris, contre la tenue le soir même d'un meeting regroupant divers représentants de groupes d'extrême-droite européens. Près de 10 000 manifestants dans la rue, à l'appel des organisations politiques et syndicales de la gauche et de divers groupes d'extrême-gauche, contre à peine 2 000 dans la salle de la Mutualité pour applaudir les té-nors de l' « Eurodroite européenne », le rapport de forces n'était à coup sûr pas en faveur de ces derniers. Ces têtes de l'extrême-droite euro-- Tixier-Vignancour péenne pour le Parti des Forces Nouvelles, Giorgio A!mirante pour le Mouvement Social Italien et Blas Pinar pour l'orgaisation espagnole Fuerza Nueva même coalisées, ne rassemblent que peu de monde.... Et force est de reconnaître que les organisations de gauche et d'extrême-gauche ont certainement fait à cette extrême-droite exsangue une publicité qu'elle ne méritait pas. Il ne faut pas se le cacher, c'est la manifestation prévue par la gauche qui a encouragé tant la presse que la radio céder colonnes et temps d'antenne à quelques nostalgiques de régimes anti-ouvriers musclés qui n'osent même pas, aujourd'hui, professer ouvertement leurs sympathies fascisantes. Tixier-Vignancour et Almirante ne sont pas fascistes; ils ne sont pas racistes; ils sont juste anticommunistes, c'est du moins ce qu'ils ont tenu à dire au micro d'Europe Nº 1!

C'est pour dire leur indignation devant des hommes et des groupes dont la politique, fondamentalement, vise à baillonner le mouvement ouvrier par

la force, que dix mille personnes se sont retrouvées dans la rue. Les manifestants ont dit tout haut qu'ils n'avaient pas la mémoire courte et qu'ils savaient à quelles fleurs empoisonnées - noires ou brunes - la petite graine de l'extrême-droite peut donner le jour.

Il y a lieu, bien sûr, de s'indigner des projets politiques à long terme de l'extrêmedroite et de ses crimes ordinaires. Ce sont des hommes de main de cette extrême-droite qui ont tué Pierre Overney et plus récemment Pierre Maitre. Ce sont les mêmes nervis, membres du SAC ou autres CDR, qui font régulièrement le coup de poing contre les militants de la gauche lors des campagnes électorales. Ce sont eux, les troupes des milices patronales qui sévissent contre les grévistes. Et les travailleurs ne doivent pas attendre que ces groupes se renforcent, s'organisent, pour s'opposer à leurs attaques contre le mouvement ouvrier. Dès aujourd'hui, ils ont les moyens et le devoir — parce qu'unis, conscients et organisés ils représentent une force immense — d'isoler les nostalgiques des régimes fascistes, de les faire taire, de les condamner à la paralysie. Mais cette mobilisation né-

cessaire contre le danger fasciste, sur le terrain des entreprises et des quartiers, n'est malheureusement pas la voie que les partis de gauche tracent aux travailleurs.

Parce qu'elles sont légalistes et réformistes, les grandes organisations politiques et syndicales ne font pas appel vraiment à la mobilisation de la classe ouvrière. Elles se contentent - et c'est cela qu'elles appellent « la lutte contre le fascisme » — de convier à

des manifestations de rue pour réclamer du gouvernement son intervention, pour exiger de lui qu'il interdise meetings ou manifestations de l'extrême-droite, voire qu'il prononce la dissolution, sur le plan juridique, des organisations d'extrême-droite.

Pourtant, ces mêmes organisations de gauche le savent bien puisqu'elles le dénoncent elles-mêmes dans leur presse, le gouvernement bourgeois est complaisant à l'égard de ces groupes; la collusion est même étroite entre l'appareil d'Etat et les nervis fascistes. Et l'extrême-droite ne s'embarrasse plus, elle, de la léga-

Quand bien même Giscard. pour jouer au démocrate avancé, aurait interdit ce meeting d'extrême-droite, cela n'empêcherait ni les fascistes d'exister, ni les groupes armés de se constituer, en de hors justement de toute léga-

Ce n'est pas par une politique légaliste, timorée, inspirée par l'illusion que l'Etat bourgeois peut empêcher le développement ou les agissements de l'extrême-droite anti-ouvrière que les travailleurs peuvent se protéger contre le

fascisme. Mais c'est en se mobilisant et en s'organisant là où ils travaillent, là où ils vivent, là où ils sont forts de leur nombre et de leur position qu'ils peuvent facilement et efficacement, à condition de le vouloir, isoler, discréditer, les hommes de main du patronat et les nervis d'extrême-droite, et les mettre hors d'état de nuire. Mais cela, ils n'en seront capables que s'ils comptent sur leurs propres forces, sur leur propre mobilisation, et s'ils prennent conscience que cette force-là est immense.

Juliette ARONF



Ph. A. Cramer

# **Grenouillages**

Depuis la fin des élections législatives, une petite agitation règne dans les milieux dirigeants du Parti Socialiste.

Certains ont cru y voir l'affrontement entre plusieurs lignes politiques.

Qu'il existe un affrontement de tendances et surtout de personnes au Parti Socialiste, voilà qui n'est pas nouveau. Depuis son or gine, ce parti a été constitué d'éléments disparates : d'anciens notables de la SFIO, des Conventionne's de Milterrand, d'anciens du PSU. de ral'iés du gaullisme, de syndicalistes chrétiens. Sans compter nombre de jeunes loups attirés par la possibilité, un moment entrevue, d'accéder aux responsabilités gouvernementales.

Ce qui avait soudé tous ces clans lors du congrès d'Epinay en 1971 et dans les années qui suivirent, ce n'était pas une quelconque unité de pensée, ce que l'on a appelé le « projet socialiste », mais la perspective d'une résurrection électorale de la SFIO moribonde et surtout d'une victoire électorale de la gauche et du PS en particulier.

Aujourd'hui, l'échec de la gauche aux élections et ce que certains estiment être l'usure de Mitterrand, ont ramené au grand jour les rivalités qui n'ont jamais cessé d'animer le PS. Et ceci d'autant plus facilement que les Rocard, Mauroy, Chevènement et Mitterrand ont trois années devant eux avant les futures élections présidentielles. Il sera toujours temps d'aill'eurs de se réconcilier sur un nom, et celui de Mitterrand garde toujours les faveurs de la majorité du parti.

Mais pour l'heure, toutes les empoignades ne parviennent pas à se camoufler sous le voile de prétendues divergences politiques. Et comment en serait-il autrement, dans un parti où jeunes loups et vieux chevaux de retour du parlementarisme ont comme unique préoccupation le souci de leur carrière politique?

# Plus on produit bon marché, plus on nous impose de manger cher!

et dans le Midi, près d'Avignon, les paysans ont déversé sur la chaussée des dizaines de tonnes de pommes de terre, pour protes-

ter contre la baisse des cours qu'on leur impose et la mévente. Ils sont victimes de ce que les pommes de terre, en pleine saison, sont « trop bon marché ». Y aurait-il « surproduction » de pommes de terre, comme on le dit? Non. Car ce ne sont pas les consommateurs des villes qui boudent les primeurs bon marché en pleine saison. Bien au contraire. Ils seraient tous prêts à acheter les pommes de terre deux à trois fois moins cher que les prix affichés. Ceux qui boycottent la production des paysans, ce sont les négociants, les capitalistes du commerce et de la distribution. Et ce sont eux qui prétendent qu'il y a « surproduction ». Car pour ces gens-là, en-dessous d'un certain prix de vente au dé-

ble d'acheminer certaines denrées vers les villes et d'assurer

'eur distribution. Et c'est bien cela qui est scandaleux : dans ce système où règne le libre jeu du profit, rien, aucune législation, aucune mesure d'intérêt public n'impose aux capitalistes du commerce la commercialisation des denrées alimentaires quand ils jugent leurs profits insuffisants. Ils bénéficient du privilège exorbitant de n'avoir aucun cahier de charges et de n'assurer le service de la distribution, dont ils ont pourtant le monopole, que lorsque cela les arrange. Ils imposent leurs conditions aux petits producteurs, mais n'ont aucun devoir à l'égard

Dans cette situation, les victimes sont, à un bout de la chaîne, les producteurs qui travaillent pour rien, et les consommateurs à l'autre bout, qui doivent

Samedi 24 juin, en Bretagne, tail, cela ne devient plus profita- toujours manger cher alors jusché! Et ce sont les plus pauvres qui sont les plus pénalisés, ceux justement pour qui les produits de première nécessité pèsent le plus lourd dans le budget.

> C'est là où les lois de la « libre entreprise » capitaliste défient le simple bon sens humain et nuisent à toute la collectivité. Car la distribution des produits de première nécessité, leur commercialisation devrait être considérée comme un service public, qui ne soit pas soumis à l'arbitraire égoïste de quelquesuns. Les producteurs devraient être assurés, quelles que soient les saisons, de ne pas avoir travaillé pour rien, comme la population devrait pouvoir disposer de l'abondance des produits alimentaires bon marché, quand elle

> > Sylvie MARECHAL

# -en bref-en bref-

# Les voix font toute la différence

La France, qui est l'un des derniers pays d'Europe à maintenir la peine de mort, est-elle en passe d'abandonner à son tour ce châtiment barbare?

Plusieurs signes le laissent supposer : par trois fois, la Cour de cassation vient d'annuier une condamnation à mort prononcée en cour d'assises ; le ministre de la Justice, Peyrefitte, admet qu'il faut examiner la question ; Raymond Barre lui-même reconnaît qu'il est « personnellement » opposé à la peine de mort, tandis que Chirac déclare qu'il est « indispensable qu'un débat s'engage » sur le sujet. Un projet de loi visant à abolir la peine de mort, préparé par plusieurs députés de la majorité et de l'opposition, vient d'être déposé. Il sera mis en discussion à la rentrée parlementaire.

Mais pourquoi aura-t-il fallu attendre si longtemps pour qu'il soit seulement question de discuter l'abolition de la peine de mort ?

S'est-il passé un événement nouveau pour que la majorité donne maintenant dans l'humanisme éclairé?

De fait, ce n'est pas l'opinion des membres de la majorité qui a changé, c'est la situation Les Giscard, les Barre et Chirac ont toujours été « personnellement » contre la peine de mort... à condition qu'on continue à l'appliquer pour « raison d'Etat ». Entendez par là qu'il y avait les élections et l'opinion publique à ménager. La majorité de ce pays en effet, comme l'a encore indiqué un récent sondage publié par le Figaro, se prononce pour le maintien de la peine de mort.

Alors, pour sauver une tête, allait-on risquer de perdre des voix aux élections? Certes non! Et le libéral Giscard, l'homme sensible, civilisé, humaniste, a suivi ce que lui dictait son électorat plutôt que ce que lui dictait sa conscience, chaque fois qu'il a refusé sa grâce à un condamné à mort.

Au moins, l'électeur qui est pour la peine de mort a l'excuse de ses propres préjugés et des campagnes d'intoxication menées par la grande presse... et les pouvoirs publics.

Mais ceux qui nous gouvernent? Quelle excuse ont-il eue de sacrifier une vie humaine au maintien des postes qu'ils occupent?

Marie-Claude SOLAC

## La solution à la crise : dans les choux

Selon un rapport sur la démographie française présenté au Conseil économique et social, la nonchalance — ou l'ingéniosité? — sexuelle des Français risquerait d'avoir des conséquences économiques catastrophiques. Le nombre d'enfants par famille serait tombé à 1,8, alors qu'il devrait être de 2,1 pour assurer le renouvellement de la popullation. C'est déjà triste. Mais on nous en dit plus : si ça continue, l'aube du troisième millénaire risquerait de n'être pas aussi rose que promis.

Selon des journalistes « informés », en effet, il existerait un rapport certain entre le nombre de naissances et la crise. Le très sérieux journal économique Les Echos, repris par la presse et la radio, explique ainsi que les industries liées à la petite enfance « subissent la déflation des effectifs des jeunes enfants ». Dommage que le rapport Sullerot — le fameux rapport qui alerte l'opinion — ne soit pas paru quelques semaines plus tôt : il aurait à coup sûr, permis d'imputer les licenciements en vue chez Boussac à la crise de la brassière et ceux de chez Rhône-Poulenc à la mévente du hochet...

Toujours selon Les Echos, les secteurs menacés seraient aussi nombreux que variés : l'enseignement, bien sûr, mais aussi l'informatique (?), l'électronique (surproduction de flippers ?), la chimie (crise dans la tétine de biberon probablement)

et « l'inginiérie » (un jeu pour les surdoués, sans doute), sans parler des médecins, des dentistes et des pharmaciens. Il nous paraît cependant nécessaire d'ajouter à la liste fort impressionnante de notre confrère le secteur du commerce de la barbe à papa, bien sûr, mais aussi celui de la production de skateboard dont l'actuelle expansion pourrait déraper vers un engorgement préjudiciable des roulements à billes qui mettrait en péril tout le secteur de la machineoutil

Pas de doute! En France, on ne fait peut-être pas assez de gosses, mais on est dirigé par des économistes qui ont des idées.

Ils savent dire des choses précises pour dans vingt ans et plus, à partir d'un petit chiffre de rien du tout! C'est plus fort que de la prospective!

Un petit détail pourtant nous échappe : comment d'aussi distingués futurologues, avec à leur tête le premier économiste de France, ont-ils pu se tromper au point de prévoir depuis quatre ans la fin du chômage et de l'inflation? Et il ne s'agissait pourtant que d'une prospective à court terme.

Cela dit, pour une fois ne soyons pas bégueules et prenons les conseils des experts officiels au sérieux : Allez Barre, allez Giscard, « pour la prospérité de la France, vivons couchés » !

M.R.



# Les miracles... scientifiquement prouvés?

L'évêque d'Angers peut être fier de lui. Il a bien travaillé. Grâce à son intervention, un de ses paroissiens qui était revenu d'un pélerinage à Lourdes complètement guéri d'une paralysie vient d'être déclaré « miraculé » par une commission spéciale du Vatican:

Il faut dire que c'est par certains côtés un tour de force : l'Eglise elle-même est devenue très méfiante envers les soi-disant manifestations de l'existence de Dieu : n'y a-t-il pas eu dans le passé tant de « miracles » qui sont maintenant parfaitement expliqués ?

Alors, le Vatican cherche à s'entourer de garanties scientifiques. Il y a toute une procédure, avec intervention de médecins qui croient en Dieu et d'autres qui n'y croient pas (pour l'objectivité!). Et c'est seulement lorsque tous ces experts se mettent d'accord pour dire que la guérison en question est scientifiquement inexplicable que la commission canonique décide si oui ou non on a affaire à un miracle.

Finalement, il reste à Dieu ce que la science n'a pas encore expliqué !... c'est-à-dire de moins en moins de choses...

D'ici à ce qu'une commission du Vatican découvre que l'existence de Dieu est une hypothèse dont les hommes peuvent se passer...

Ce serait un miracle de plus!

CC



## La mort d'un jeune : une affaire définitivement classée

Dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 juillet 1975, le policier Jean-Claude Catteau avait tué à Saint-Denis un jeune de 17 ans, Gilles Olivier.

Le seul tort du jeune homme était de ne pas avoir obtempéré aux ordres des flics qui contrôlaient une fête foraine. Nul'ement menacé, puisque les jeunes n'avaient pas d'armes et fuyaient, le policier Catteau avait pourtant tiré et, pour se justifier, il avait seulement déclaré : «Le coup est malencontreusement parti »

C'est un habitant du quartier qui découvrit la victime plusieurs heures après le drame car, une fois qu'il eut tiré, Catteau ne chercha même pas à connaître les conséquences de son acte, laissant agoniser le jeune Gilles toute la nuit.

A l'époque, la police avait tenté de faire

silence sur cette affaire, de dissimuler l'usage d'arme. Et si l'affaire a éclaté, c'est parce que la population et les amis de la victime n'avaient pas voulu que la mort de Gilles soit purement et simplement classée.

Mais le temps a passé. Deux ans se sont écoulés. Le scandale et l'indignation sont retombés. L'officier de paix vient de passer, dans l'indifférence générale, devant la chambre correctionnelle de Bobigny qui l'a condamné à 18 mois de prison avec sursis, ne suivant même pas l'avocat général qui avait demandé 5 ans, toujours avec le sursis.

Voilà. Il paraît que justice est faite. Une « bavure » de plus est classée. Et qui sait, ce même officier de police reprendra peut-être ses fonctions ?

G.F.

# L'ouverture... à condition de la fermer!

Pour avoir publié dans l'Humanité des articles contre la répression dans l'armée qui n'ont manifestement pas plu à Yvon Bourges, le journaliste Paul Doukhan s'est vu retirer son accréditation auprès du ministère de la Défense.

Le gouvernement Giscard s'affirme libéral. Pour illustrer la chose, le président avait même donné l'assurance, lors de sa dernière conférence de presse, que des journalistes communistes pourraient fort bien avoir leurs entrées, au même titre que tous leurs collègues, à la radio, à la télévision ou n'importe où ailleurs.

Fort bien. Mais pour l'instant, à défaut d'avoir leurs entrées dans diverses institutions que le gouvernement contrôle étroitement, l'un d'entre eux s'est fait sortir...

Bien sûr, en parlant « d'ouverture », Giscard n'avait pas précisé dans quel sens il fallait passer la porte!

Il n'avait pas dit non plus que la porte était ouverte... à condition de la boucler!

G.F.

LUTTE OUVRIERE

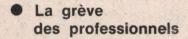
## RENAULT-FLINS

# La fin de la grève des Presses

La grève des OS des Presses de Renault-Flins est terminée. Mercredi 28 juin au matin, les grévistes se sont finalement résolus à reprendre le travail, tandis que la centaine d'entre eux qui font l'objet d'une mesure de licenciement de la part de la Régie se rendaient en délégation à la direction pour la faire revenir sur cette mesure.

Mais c'est une reprise du travail forcée que les grévistes ont effectuée, devant les incroyables moyens utilisés contre eux par la direction de la Régie, depuis le début de la grève, et qui avaient été encore durcis dans les derniers jours. Après le retrait des CRS, en particulier, le mardi 27 juin, c'est à une véritable milice privée que la Régie a fait appel. Une milice comprenant des agents de maîtrise Renault, mais encadrée par d'autres personnages en blouson, de style sportif et entraîné : flics privés ou même peut-être flics officiels, utilisés par la Régie pour ses basses œuvres contre les grévistes. La nuit du 28 au 29 juin en particulier, cette milice a attaqué les grévistes des Presses qui occupaient encore leur atelier, à coups de barre de fer et de tessons de bouteille. Un délégué CGT qui se trouvait avec eux a été sauvagement frappé. Et, le lendemain, c'est cette même milice que l'on a vu parader dans les ateliers, provocante, le talkie-walkie à la main, cherchant visiblement l'incident avec tous ceux, grévistes des Presses ou militants, qu'elle rencontrait et qui ne lui plaisaient pas.

Ainsi, c'est dans une ambiance lourde que le travail a repris. Mais les travailleurs des Presses, malgré les moyens utilisés par la direction, ne sont pas brisés, et ils ont fait preuve jusqu'au bout d'une détermination exceptionnelle, dans un climat de solidarité du reste de l'usine. Et pourtant la direction n'a pas lésiné sur les moyens pour les briser.



Mercredi 21 juin, après que la Régie ait annoncé un second lock-out de l'usine et renvoyé chez eux 9.000 travailleurs de la production sur 20.000, elle avait de nouveau fait appel aux CRS pour faire évacuer les Presses occupées par les OS en grève. Et cette fois, les CRS sont restés dans l'usine jusqu'à la fin du lockout. Ils n'ont quitté l'usine que dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 juin, quelques heures avant la réouverture de l'ensemble de l'usine. Les CRS sont restés à quadriller l'usine pendant plusieurs jours, et alors que la moitié des ouvriers de Flins continuaient à venir prendre leur poste à l'usine.

Mais, malgré cet appel massif aux CRS, les choses n'ont pas été toutes seules encore pour la Régie. Mercredi 21 juin, après avoir fait expu'ser par la force les grévistes des Presses, elle a fait travailler sur ces presses des agents de maîtrise et quelques OS recrutés en dehors de l'atelier.

Elle prétendait pour cela demander le concours des ouvriers professionnels de ce secteur : outilleurs, mécaniciens, ouvriers de la mise au point, qui n'étaient pas en grève jusqu'alors, lui étaient en effet nécessaires pour remettre en route les presses. Mais ceux-ci ont unanimement refusé de travailler dans un atelier quadrillé par la police. Les agents de maîtrise et chefs d'ateliers du secteur furent d'abord surpris, ensuite furieux. Mais ils durent ravaler leur rage et se rendre à l'évidence : maintenant que l'atelier était dégagé des OS en grève, c'étaient les professionnels qui refusaient de travailler dans ces conditions!

#### La régie continue l'offensive

Mais les jours suivants, la Régie continua son offensive. D'abord, elle écarta les profes-

sionne's grévistes en distribuant des laissez-passer aux non-grévistes. Puis elle fit faire jour et nuit sur les presses les pièces d'avance qui lui manquaient pour faire tourner les chaînes de montage. Là encore, cela n'alla pas sans heurts. Car à la sortie de l'atelier, les agents de maîtrise qui faisaient tourner les presses sous la protection des CRS rencontraient... les OS des Presses qui, s'ils ne pouvaient entrer dans l'atelier, en surveillaient néanmoins les abords, et demandaient des explications à ceux qui étaient venus travailler à leur place. Certains de ceux-ci n'en menaient pas large, et préféraient ne pas revenir. Et certains autres préféraient tenter de sortir en cachette de l'atelier, comme ces deux agents de maîtrise que les ouvriers découvrirent au fond d'une benne à ordures, dans laquelle ils se cachaient, et qui partirent sous les quolibets!

Mais entre-temps, la Régie ne perdait pas de temps : el'e entreprit le démontage de la p!upart des outils de presse de l'atelier, et les fit transporter à l'extérieur, dans des usines Renault de Douai, et surtout de l'étranger : en Hollande, et même, paraît-il, en Roumanie. Le plan était donc double : la Régie voulait d'abord faire le maximum de pièces d'avance pour pouvoir faire tourner l'usine après le lock-out. Ensuite, elle voulait transférer, pour un temps indéterminé, les fabrications à l'extérieur de l'usine, afin de pouvoir tenir aussi longtemps que possible face aux OS des Presses. Et cela dût-il lui en coûter des milliards pour transporter ensuite, depuis ces usines lointaines, des milliers de tonnes de pièces préparées là-bas jusqu'aux chaînes de montage de

Dans ce cadre, d'ail eurs, dès le début de la semaine suivante, des professionnels des Presses ont été informés qu'ils étaient envoyés en déplacement à Douai ou même en Hollande, pour aider



Les grévistes des Presses occupent.



La police reprend le travail.

à la mise en route des outils de presse transportés là-bas.

#### La colère des grévistes

Paral'èlement à ce coup de force de grande envergure contre les travailleurs, la Régie avait envoyé des lettres de licenciement à près d'une centaine d'OS des Presses.

C'est pourquoi mardi matin, lorsque les CRS ont évacué l'usine et que la direction a prétendu faire reprendre le travail normalement, la colère a éclaté parmi les OS des Presses. Colère, suite aux mesure de licenciements. Colère aussi, lorsque venus réoccuper leur ateller, ils constatèrent que les outils de presse n'étaient plus là. Et ils partirent occuper la sortie des chaînes de Mécanique, rejoints par des travailleurs d'autres secteurs qui débrayaient par solidarité. Là. ils empêchèrent, toute la matinée, la sortie des voitures finies de la chaîne. Seules, quelques dizaines de voitures purent sortir. Cette action se déroula dans un climat de solidarité générale de l'atelier de Mécanique.

La nuit suivante, le recours de la part de la Régie à des professionnels du matraquage, a finalement eu raison de la grève qui, de toute façon, se trouvait désormais sans perspective, comme les grévistes des Presses en étaient conscients: Mais la lutte continue. En particulier, chacun est bien décidé à faire revenir la Régie sur les mesures de licen-

#### Les conclusions d'une grève

Ainsi la Régie a répondu à la grève par des moyens largement disproportionnés au nombre des grévistes : lock-out, recours aux CRS, aux agents de maîtrise mobilisés pour la circonstance, à de véritables milices privéves prêtes à tout, déménagement à grands frais d'énormes outils de presse vers de lointaines usines soustraitantes. licenciements massifs pour simples faits de grève. Face à ce'a, la grève bouchon des travailleurs des Presses ne pouvait être victorieuse. Si la Régie choisissait de répondre à cette échelle, c'est à l'échelle de la Régie que le problème pouvait se résoudre, si les travailleurs de l'ensemble du groupe répondaient par une grève massive aux coups de force de la direction. C'est cela qui ne s'est pas révélé pos-

Mais, pour tous les travailleurs de Renault, la lutte n'est pas finie. Chacun s'est senti, dans cette lutte, du côté des travailleurs des Presses. Chacun a vu aussi la Régie à l'œuvre contre eux. En maniant d'énormes moyens pour briser les OS des Presses, la Régie a vou'u sans doute effrayer l'ensemble des travailleurs, pour les dissuader d'entrer en lutte à leur tour. Mais rien ne dit que, pour l'avenir, elle soit gagnante à ce jeu. Chacun a pu voir que, pour gagner contre la Régie, il faut s'en donner les moyens, et d'abord être déterminés à se battre jusqu'au bout. Et chacun a pu voir aussi que, si les OS des Presses n'ont pas gagné, ils ont en tout cas donné un drôle de fil à retordre à la direction. Alors, s'ils l'ont fait à quelques centaines, que ne pourraient donc pas les travailleurs de toute la Régie, s'ils entraient en lutte tous ensemble?

## Les droits de la défense mis en cause

Après la garde à vue de 48 heures d'une des avocates de Mesrine, suspectée de complicité pour avoir été présente dans le parloir au moment de l'évasion de son client, ce fut le tour d'une deuxième avocate d'être cette fois incarcérée pendant 4 jours pour sortie irrégulière de correspondance de la prison de la Santé. Aujourd'hui, c'est un nouvel avocat de Marseille qui vient de se voir infliger un blame. On l'accuse d'avoir manqué de respect à un juge d'instruction en lui reprochant, par écrit, d'avoir déformé les propos d'un de ses clients. Le Conseil de l'Ordre s'étant prononcé pour la relaxe de l'avocat, c'est le Parquet qui a fait appel pour obtenir le blâme.

Les sanctions se succèdent donc contre les avocats; une certaine campagne est orchestrée contre eux dans la presse au point que de nombreuses associations d'avocats ont réagi.

Le Mouvement d'action judiciaire dénonce cette « campagne de diffamation ». Le Syndicat de la magistrature a rappelé « que celle-ci vient à point nommé pour une petite partie de la hiérarchie judiciaire pour qui l'avocat est un gêneur et un obstacle au développement d'une politique répressive ». Le Syndicat des avocats de France, réuni le week-end dernier, a déclaré : « On assiste aujourd'hui à la mise en œuvre d'une conception autoritaire et répressive de la sécurité. On s'achemine vers l'espace judicaire européen, préconisé par le président de la République. Pour cet ordre nouveau il faut un consensus. La défense est un moyen de résistance à cette opération. On s'efforce donc de réduire le rôle des avocats ». récentes prises en Allemagne contre les avocats : interdiction de défendre plusieurs inculpés, possibilité d'interdire toute communication entre un détenu condamné et son avocat, ou l'exclusion du défenseur lorsqu'il est « soupçonné » d'être complice de son client. C'est d'ailleurs le spectre de l'affaire Croissant, où police et justice de France et d'Allemagne se sont liguées, de la façon la plus odieuse et brutale qui soit, pour bafouer ouvertement les droits de la défense, qui hante les mémoires et inspire toutes les

Les avocats ont des rai-

sons de s'inquiéter. Le gouvernement aimerait bien renforcer sa tutelle sur toute la justice, reprendre en main ce qui peut lui échapper au nom de l'indépendance et des droits de la défense et faire de celle-ci un instrument entièrement docile dans l'exécution des tâches de répression.

Mais ce faisant, le gouvernement s'en prend à tous ceux qui sont livrés à la justice — et cela nous concerne tous. Ce sont les conditions de détention des prisonniers qui risquent de s'aggraver, et les moyens dont dispose chaque accusé pour pouvoir se défendre qui risquent d'être abandonnés à la discrétion du pouvoir et d'une justice « aux ordres ».

Aujourd'hui, pour bien des hommes et des femmes jetés en prison, livrés dans leurs cellules à l'arbitraire de l'administration

## Le point de vue de Michel Tubiana

avocat, représentant du Mouvement d'Action Judiciaire

" Quels sont les droits des avocats dans leur travail en milieu pénitentiaire et quels sont les risques qu'ils courent en cas d'infraction?

— Les avocats sont tenus comme toutes les personnes en contact avec le milieu pénitentiaire à ne rien entrer ni sortir de la prison. Toute la correspondance des prisonniers doit passer par l'administration, sauf celle destitinée précisément aux avocats de la défense.

Alors bien sûr, les avocats peuvent être pressentis comme intermédiaires. Ils ne sont pas les seuls. Des tas de choses entrent et sortent de prison, y compris de la drogue avec une tolérance plus ou moins large des directeurs. L'un d'eux aurait dit : "Tout peut rentrer sauf les armes ».

Un avocat pour sortie irrégulière de correspondance, peut être radié à vie par le Barreau, ou si celui-ci ne le fait pas, à la demande du Parquet. Cela s'est déjà vu mais pour des affaires bien plus importantes.

-- Qu'est-ce qui a motivé la

garde à vue de Me Giletti et l'incarcération de Me Toinel-Tournois ?

— Dans l'affaire Giletti, la garde à vue était « publicitaire ». Il n'y avait rien dans le dossier qui pouvait la justifier.

Dans l'affaire Toinel-Tournois, le juge d'instruction chargé de l'affaire n'avait consulté que le dossier de police. Et quand on se rétère aux articles parus dans la presse, par exemple France-Soir au ton carrément diffamatoire, on s'aperçoit que les journalistes en question étaient tous accrédités auprès de la police et non de la justice.

En réalité, le Parquet et la Chancellerie ont couvert. Le Procureur général n'a pas requis la détention mais il n'a pas lait un geste pour l'empêcher. Dans d'autres cas, comme à Béthune lorsqu'il s'est agi de faire libérer un patron, la Chambre d'accusation avait été convoquée dans les trois jours.

Ces faits prouvent qu'il s'agit d'une campagne orchestrée contre les avocats pour leur ôter toutes possibilités d'intervenir efficacement et d'être crédibles aux yeux de la population. Aujourd'hui on s'en prend à des pénalistes, à des avocats pas très connus. Demain cela peut aller plus loin et servir dans des affaires politiques. (...)

- Que veut le gouvernement ?

- Cette campagne contre les avocats va s'amplifier. C'est un processus qui touche tous les pays d'Europe. Les attaques de France-Soir sont les mêmes que celles du trust Springer en Allemagne fédérale. Il y a une paranoia de la sécurité qui est vo-Iontairement développée et sous couvert de laquelle le gouvernement s'en prend aux libertés. Les menaces contre les droits de la défense sont à rapprocher des barrages de police, du projet de loi de Poniatowski sur les perquisitions, ou encore des appels à la délation de Peyrefitte dans l'affaire Maupetit.

Le projet de la Chancellerie est de faire passer « la fouille » de tous les avocats. C'est une mesure discriminatoire qui tend à étendre le dicrédit sur la défense en tant que telle. L'avocat n'est déjà pas à égalité formellement avec l'accusation. Mais soumis à la fouille, il devient d'emblée un suspect possible. (...)

— Le gouvernement veut empêcher toute contestation. Mais y en a-t-il beaucoup dans le milieu des avocats?

— Beaucoup, non! En réalité, il se manifeste un certain ras-lebol général. (...)

Maís les avocats ont encore moins de moyens que les juges « contestataires » d'intervenir. Ceux-ci ont un certain pouvoir de décision, et lorsque quelques-uns d'entre eux décident d'incarcérer un patron, par exemple, cela fait du bruit. Cela gêne le pouvoir. Leur état de fonctionnaire leur garantit une relative liberté pour intervenir.

Par contre les avocats sont tenus par leur clientèle. Et les limites de leur fonction ne leur permettent même pas d'assurer seuls les fonctions de défense et d'intervenir efficacement. Dans un grand nombre de cas la répression peut passer par d'autres voies que la justice ordinaire, par exemple les commissions d'expulsion, où les droits des personnes vne sont absolument pas garantis. »



Les quelques droits des prisonniers sont déjà dérisoires. Veut-on encore les restreindre en mettant en cause la liberté de mouvement de leurs avocats?

Et il a dénoncé les mesures pénitentiaire, aux brimades et aux sanctions, et privés de tous contacts humains dignes de ce nom, l'avocat reste un des seuls moyens de respirer un peu du vent frais de l'extérieur. C'est par son intermédiaire que le détenu peut communiquer avec ses amis et ses proches; c'est par ce lien ténu que ceux qui sont derrière les barreaux peuvent se sentir encore membres de la société humaine. Et, à nos yeux, c'est là une raison essentielle pour dénoncer et combattre toutes les tentatives du pouvoir visant à restreindre les droits et les prérogatives de la « défense ».

Dominique LEGER

## Plus Cau que nature



Le syndicat des avocats de France a décidé de porter plainte contre Jean Cau. Il estime que son article du dernier Paris-Match intitulé « le Procès des avocates » contient des propos diffamatoires.

Jean Cau attribue aux truands l'opinion suivante : « Une femme n'a ni la même valeur, ni la même fermeté, ni la même compétence qu'un homme ». Jean Cau ne voudrait pas être taxé de misogynie. Il laisse donc aux truands le soin de dire ce qu'il pense. Mais il laisse entendre que si les prévenus font appel à des avocates c'est pour de tout autres nécessités que celles de leur défense. C'est pour se servir d'elles comme « facteur » comme a été soupconnée de le faire Denise Toinel-Tournois qui a été incarcérée

quelques jours à Fleury-Mérogis. « Certaines jeunes femmes sont extrêmement sensibles à la séduction du grand truand, du braqueur célèbre », explique cet expert en psychologie féminine et il ajoute pour ceux de ses lecteurs qui n'auraient toujours pas compris : « Beaucoup d'histoires courent concernant des scènes scabreuses se passant dans les par-

Dans le procès que lui intente le syndicat des avocats de France, choisira-t-il une femme pour défendre son droit à la caunerie?

En toute logique, il le devrait. Mais est-il sûr qu'il en trouve une sensible à sa séduction littéraire?



Italie : le studio de Radio donna (Radio femme).

(Rush - J.J. Benichou)

#### Le monopole de la radio-télévision contre la liberté d'expression

En lançant « Radio-Fil-Bleu » à Montpellier, en juillet 1977, l'avocat giscardien François Delmas voyait loin ; il s'agissait de mettre en route une procédure juridique contre le monopole d'Etat de la radio et de la télévision... pour le cas où, en mars 1978, la gauche serait venue au gouvernement. Les partis de la majorité pensaient qu'en ce cas, on verrait la radio d'Etat aux mains de la gauche, et qu'il serait bon alors de lancer des radios « libres » contre la « dictature » du gouvernement sur les moyens audiovisuels - dictature dont les partis de droite s'accomodent fort bien... lorsque ce sont eux qui sont au gouvernement!

La procédure entre l'Etat et « Radio-Fil-Bleu » est parvenue à son terme, et s'est conclue en effet par un non-lieu en la faveur de cette dernière. Mais entre temps, les élections ont eu lieu, la gauche ne les a pas gagnées... et on a pu constater que le parti de Giscard d'Estaing, du coup, est bien moins pressé de battre en brèche le monopole d'Etat de la radio et de la télévision! Au point que l'on a vu l'Assemblée nationale voter en toute hâte une loi qui permet maintenant de réprimer les atteintes au monopole.

Mais le problème du monopole d'Etat de la radio-télévision est aul'hui largement posé, et pas seulement par l'initiative des giscardiens de « Radio-Fil-Bleu ». Il est posé parce que, à l'initiative de militants, issus souvent du mouvement « gauchiste » ou écologiste, mais aussi d'autres horizons, des « radios libres » sont nées. Elles ont émis bien peu et elles sont bien difficiles à capter... pour la bonne raison que l'Etat ne les tolère pas, et qu'elles ne peuvent jusqu'à présent émettre qu'irrégulièrement et à la sauvette, pour éviter le brouillage et la saisie du matériel. Mais elles existent ; des procédures juridiques sont en cours, s'appuyant sur l'exemple de l'Italie où c'est un recours devant la Cour constitutionnelle qui a fait tomber le monopole. Un mouvement réel existe, qui veut mettre en cause le monopole de la radio d'Etat. Et les révolutionnaires ne peuvent que le soutenir.

Sans doute, si des militants politiques mettent aujourd'hui en cause le monopole, au nom du droit à l'expression, d'autres le mettent en cause aussi, au nom du droit à faire des affaires : les capitaux privés sont alléchés par la manne de recettes publicitaires que pourraient rapporter les radios commerciales qui verraient le jour en grand nombre, à n'en pas douter, si jamais le monopole était aboli. C'est d'ailleurs sous le prétexte de défendre la radio et la télévision de l'invasion publicitaire que les gouvernants actuels, mais aussi les partis de gauche, défendent le principe du monopole d'Etat.

Mais en fait, ce que le gouvernement et l'Etat défendent, c'est le contrôle politique total qu'ils ont, aujourd'hui, de la radio et de la télévision. C'est un monopole exorbitant à l'heure où les progrès techniques ont fait de la radio et de la télévision un des principaux véhicules de l'information politique, culture:le, sociale, un des plus puissants liens sociaux.

Sans doute si le monopole était aboli, cela ne changerait rien d'essentiel. De même que la presse écrite, qui n'est pas monopole d'Etat, est en grande partie sous le contrôle de la bourgeoisie, la radio et la télévision « libres » seraient aussi sous ce contrôle — mais n'y sontils pas déjà, même si aujourd'hui c'est par l'intermédiaire de l'Etat? — Il ne peut pas en être autrement dans la société capitaliste.

Et c'est bien pourquoi d'ailleurs l'Etat et le gouvernement pourraient fort bien s'accomoder de la fin du monopole — comme c'est le cas dans d'autres pays —. Ils garderaient d'ailleurs tous les moyens d'intervenir, au besoin par la force, pour limiter la liberté d'expression des radios et des télévisions, comme ils peuvent le faire aujourd'hui pour la presse écrite.

Et tout cela est vrai. Mais ce n'est pas une raison pour défendre le monopole. Les révolutionnaires défendent le droit à la liberté d'expression. Et si, puisque le progrès technique fait qu'aujourd'hui la liberté d'expression ne passe plus seulement par la liberté d'expression écrite, mais aussi par la liberté d'expression par radio ou par télévision, i's doivent affirmer aujourd'hui la nécessité d'en finir avec l'exorbitant monopole de la radio et de la télévision.

#### - A l'écoute des "Radios libres"-

Radio Verte-Paris, Radio Abesses-Echos, Radio Fil-Rose, Radio Onz'Dé-brouille et d'autres à Paris, Radio Banlieue Sud, Radio 93 et d'autres en banlieue parisienne, Radio Libre Fessenheim en Alsace, Radio Libre 59 dans le Nord, Radio Active à Grenoble, Radio Fil à Soi dans le Gard, et bien d'autres... le mouvement des radios libres est bien réel. Un peu partout existent aujour-d'hui des groupes formés de militants gauchistes ou écologistes, féministes ou simplement apolitiques et adeptes de telle ou telle musique, qui font une « radio libre » et bravent la répression policière en émettant plus ou moins fréquemment.

La difficulté est bien sûr de les capter. Il faut d'abord savoir quelle radio émet et peut être captée dans le secteur où l'on se trouve, puis savoir sur quelle fréquence et à quelle heure. On peut alors ouvrir son poste, le mettre sur la bonne « modulation de fréquence », et chercher la radio en question. Souvent, c'est sur le sifflement ou le « bip-bip » du brouillage que l'on tombe... mais c'est parfois aussi sur une « radio libre ».

Nous ne pouvons citer ici toutes les « radios libres » existantes. Signalons seulement que le magazine *Télérama* en a recensées 78, dont il a publié la liste dans son numéro 1476 du 26 avril 1978... Et nous donnons la parole, dans les pages suivantes, à quelques-unes d'entre elles.

#### La police des ondes à l'œuvre

En faisant voter par l'Assemblée nationale une loi prévoyant des peines de un à douze mois de prison et des amendes de 10.000 F à 100.000 F pour ceux qui violeraient son monopole sur la radio-té-lévision, le gouvernement cherche à renforcer son arsenal répressif. Mais il n'a pas attendu cette précision législative pour s'en prendre aux radios libres, envoyer sa police interrompre les émissions, saisir le matériel et traîner leurs animateurs devant les tribunaux.

Ainsi en novembre 1977, François Guillet est condamné à 1.000 F d'amende pour avoir organisé une émission de « Radio Whisky », radio libre du campus universitaire de Rennes. Le tribunal confirme en outre la confiscation du matériel saisi par la police en décembre 1976.

Mais c'est surtout depuis le début de l'année que la répression s'est intensifiée. Le 6 janvier, la police parisienne interpelle douze personnes qui préparaient une émission de la radio de quartier « Abesses Echo ». Entre avril et mai, la police saisit successivement le matériel de « Radio 93 », de « Radio Rocket », de « Génération 2000 » à Paris, de « Radio Horizon » à Vesoul. Dans le même laps de temps, e'lle intervient contre les « Radioteuses » à Paris, « Radio Soleil » à Montpellier et « Radio Lille 59 ».

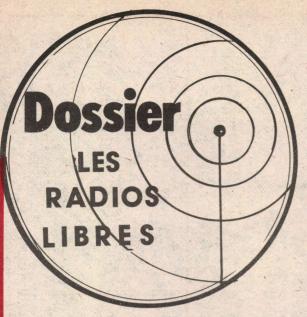
Et si ces interventions policières s'accompagnent généralement d'inculpation pour les personnes réalisant ces émissions, l'Etat cherche aussi à frapper ceux qui les soutiennent. Ainsi en novembre 1977, Jean Edern Hallier et Félix Guattari sont inculpés à Paris pour avoir, le premier mis son appartement à la disposition d'une émission écologiste, le second pris la parole sans dissimuler son identité lors de deux émissions pirates.

De même, récemment, la librairie « Les Degling's » de Saint-Denis, qui abritait « Radio 93 » est condamnée à 10.000 francs d'amende pour... tapage nocturne!

Mais la police des ondes ne se limite pas à l'intervention policière directe. Télé-diffusion de France (TDF), en particulier, a été mobilisée pour faire échec aux « radios libres ». En effet, en tant qu'établissement public d'émission-radio, TDF dispose de toutes les installations techniques nécessaires, à la foi pour surveiller les émissions et détecter immédiate ment toute émission radio non autorisée, et pour les empêcher par le brouillage : c'est une émission - un sifflement ou un « bip-bip » — qui couvre les émissions faites sur la même longueur d'onde. Enfin, TDF dispose de camions de radiogoniométrie qui peuvent très rapidement repérer d'où vient l'émission « pirate ». C'est ensuite à la police d'agir.

Sans doute, TDF aurait plus de mal à faire face si les émissions de radio libre se multip'iaient. D'autant plus que son personnel se plaint de ce rôle répressif qu'on lui fait jouer, et... des heures supplémentaires auxquelles il est contraint pour cela. Mais le gouvernement dispose encore d'autres moyens : la PCR (Police des Communications Radio) qui relève de la DST, et le GCR (Groupement des Contrôles Radio électriques) rattaché au SDECE. Le GCR en particulier dispose d'un ordinateur qui déclenche l'alarme ving t secondes après le début d'une émission non répertoriée.

On le voit, c'est une véritable police des ondes qui est à l'œuvre... pour empêcher des radios libres de prendre la parole!



## L'imbroglio juridique du monopole

Contre les radios tibres, le gouvernement s'appuie essentiellement sur la loi de 1972 qui dispose : « Le service public de la radiodiffusion est un monopole d'Etat ».

La loi confie ce monopole à l'établissement public TDF (télé diffusion de France) qui assure effectivement le monopole de l'émission de la radio et de la télévision d'Etat. La loi donne aussi à TDF l'obligation de faire respecter le monopole. C'est pourquoi TDF estime avoir le droit pour elle lorsqu'elle utilise ses émetteurs pour brouiller une radio libre.

Par ailleurs, cette loi de 1972 a deux facunes juridiques : tout d'abord, elle prévoyait des dérogations au monopole, pour des émissions en enceinte privée, ou s'adressant à un public déterminé, ou pour des expériences de recherche scientifique. Mais les décrets d'application de la loi concernant ces dérogations ne sont jamais parus. Ce qui fait que, aux radios libres qui demandent une dérogation les autorisant à émettre, l'Etat répond par un refus. Car rien ne précise comment et par qui ces dérogations pourraient être accordées!

La deuxième lacune est en train d'être comblée. La loi ne prévoyait aucune sanction contre qui enfreint le monopole en question. C'est ce qui a permis à Radio-Fil-Bleu, poursuivie sur plainte de TDF, de bénéficier d'un non-lieu... et c'est à la suite de cela que, tout dernièrement, le gouvernement a fait voter une loi prévoyant des peines de un an de prison et 10 000 à 100 000 F d'amende.

Du fait de ces lacunes, pour poursuivre les radios libres, le gouvernement s'est appuyé sur un autre texte : l'article L-39 du Code des télécommunications. Celui-ci déclare que « Quiconque transmet sans autorisation des signaux d'un lieu à un autre, soit à l'aide d'appareils de télécommunication, soit par tout autre moyen, est d'un emprisonnement d'un mois à un an et - ou d'une amende de 3600 F à 36 000 F ». En fait, cet article institue le monopole des télécommunications (téléphone par fil ou par radio, télégraphe), mais c'est par un détournement que le gouvernement lui fait viser les émissions de radio, qui ne sont pas une « transmission d'un lieu à un autre », mais une simple émission. C'est ce qu'a reconnu le tribunal de Montpellier qui a décidé un non-lieu dans la plainte contre Radio-Fil-Bleu.

Enfin, dernier argument juridique des radios libres, le monopole serait illégal, car il



Une émission de Radio-fil-bleu.

(Ph. Rush - De l'Isle)

est en contradiction avec l'article de la convention européenne des droits de l'homme qui dit : « Toute personne a droit à la liberté d'expression. Cette liberté comprend le droit d'échanger et de recevoir des informations ». Et le faît de pouvoir émettre par radio est bien en effet un

exercice de la liberté d'expression. Or aucun article de la loi française ne peut être en retrait par rapport à cette convention européenne des droits de l'homme. C'est d'ailleurs en se basant sur cet argument qu'en Italie, en 1976, la Cour constitutionnelle a déclaré le monopole illégal.

# Des radios périphériques plus égales que les autres!

Les grandes stations « périphériques » depuis des années, tournent ouvertement le monopole de l'Etat français. Il est vrai que ces nadios sont sous son contrôle politique le plus étroit : Radio Monte-Carlo, Sud Radio, Europe N° I, sont directement sous le contrôle du holding d'Etat SOFIRAD, et la société Havas, société d'Etat française, dispose du droit de véto au sein du Conseil d'administration de Radio-Luxembourg.

Dans ces conditions, l'Etat français est évidemment très souple avec le monopole... quand il s'agit de ces radios périphériques. C'est ainsi que Radio Monte-Carlo a pu installer tout simplement un émetteur de 2 000 kilowatts en plein territoire français, Roumoules, dans les Alpes de Haute-

Provence, si puissant que lorsque dans la région on décroche le téléphone, on entend... Radio Monte-Carlo! Sur le plan juridique, cette atteinte flagrante au monopole acceptée par ceux-là mêmes qui prétendent le défendre comme un principe sacro-saint, est inattaquable. Les tribunaux se sont déclarés incompétents, car l'installation de l'émetteur de Radio Monte-Carlo en territoire français résulte... d'un accord diplomatique entre l'Etat français et l'Etat monégas-

En fait, si l'Etat français a pu prendre facilement le contrôle des postes périphériques, c'est qu'il dispose de moyens de pression. Il ne peut évidemment empêcher les « périphériques » de s'installer tout

près de la frontière française. comme Europe N° I, installée en Sarre, ou Radio Luxembourg, ou Sud-Radio instalée en Andorre. Mais pour la transmission entre les studios situés en France et l'émetteur, les radios périphériques doivent disposer d'un câble que les PTT - qui ont le monopole de la transmission « d'un point à un autre » - peuvent leur accorder ou leur refuser. Enfin, en deuxième lieu, TDF peut brouiller, si elle veut, les émissions des « périphériques ».

D'ailleurs l'Etat français utilise ces deux armes pour empêcher d'autres « périphériques », qu'il ne contrôlerait pas, de se placer. C'est ainsi que, depuis la fin du monopole en Italie, deux radios commericiales, Azur 102 et Radio Continentale, ont installé des émetteurs en territoire italien, à quelques kilomètres de Menton, pour émettre en direction de la France. Mais TDF les à brouillées, et leurs demandes de liaison par câble avec la France ont fort peu de chances d'aboutir!

Bref, quand on a l'accord de l'Etat français, on peut, sans craindre, enfreindre le monopole. Mais, quand on fait une radio libre, avec un émetteur de un watt dans un quartier de Paris, on a droit au brouillage, à l'arrestation et à la confiscation du matériel! Comme dit l'autre, si toutes les radios sont égales devant le monopole, il y en a qui sont drôlement plus égales que d'autres....

## UN M ANACI

Aux débuts de la et de fonctionnem audible étaient très élet des grands groupes fina s'arrogant le monopole, prise des groupes finantification officielle du m

Mais aujourd'hui, l'
tout individu ou groupe
l'édition d'un tract ou d
nes de francs, on peut d
watts, rayonnant sur tou
de francs suffisent pour
couvrant, par exemple,
qu'une ronéo!

Pourtant, l'Etat, au fendre le principe du m dre les ondes contre le troduit lui-même à la ra périphériques! A cet a ajoute un autre : ce ser « l'anarchie » sur les on ensemble, sur les même ciproquement.

Quand bien même après tout pas bien grai que, existe une solution quences et des puissa n'interdit pas la circula milliers de morts : il y a limiter « l'anarchie » sur mettre sur pied un « co quoi faudrait-il interdire même moins dangereus telle — d'une voiture ?

En fait, c'est bien p gouvernants, aujourd'hu monopole est aussi ex exemple, un monopole néos et les machines à

# Radio 9: "Notre a march

Depuis le 28 avril de siemme, Radio 93 — c'est le la Seime-Saint-Denis —, es police est intervenue pou faisait publiquement. Jean passé en procès pour atte mais entend bien ne pas Radio 93 sur son expérien

« Qu'est-ce que Radio Comment avez-vous commen — Notre première manifest a eu lieu à Malville dans la rie occupée par les manifes

antinuc éaires. (...)

Ces émissions sont ce nous avons appelé des émis par coup. Nous avons ainsi sé sur les ondes un texte e veur de la libération de l Croissant; le 11 novembre aux obsèques de Lucien Me nous avons retransmis un de son frère.

Mais votre intervention alors liée aux événements que l'actualité pouvait vous comme possibilité.

— Justement, là il y ava problème technique. Nous a commencé à nous servir instrument dont on ne conna pas bien les possibilités. Ce nous avions pu faire jusq nous passionnait, mais ce n pas suffisant. Nous ne fai que de retransmettre et ce a ou moins épisodiquement.

Mais nous avons commen nous déve opper. Grâce à réunions régulières, nous a pu réunir un peu d'argent, procurer un émetteur plus sant (15 W), apprendre la nique et réfléchir au but nous nous donnerions. Nous lions réaliser des émissions chacun puisse capter.

— Quels étaient alors vos

# DNOPOLE IRONIQUE

radio, les frais de mise en place ent d'un émetteur tant soit peu és et seulement à la portée, soit nciers, soit de l'Etat. Celui-ci, en garantissait la radio contre l'empiers. Du moins était-ce là la jusonopole d'Etat.

emission radio est à la portée de d'individus, à peu près autant que un journal. Pour quelques centaisposer d'un émetteur de quelques t un quartier. Et quelques milliers un émetteur de 100 ou 200 watts Paris et sa banlieue : moins cher

noins en France, continue de déonopole, sous prétexte de défens « puissances d'argent » qu'il inlio-télévision d'Etat ou aux postes gument qui ne tient guère, il en ait, si l'on abolissait le monopole, des, chacun se mettant à émettre s fréquences, et se brouillant ré-

cela arriverait, le mal ne serait d. Surtout, à ce problème technitechnique: la répartition des frénces d'émission. Après tout, on ion automobile qui, elle, fait des un code de la route qui est censé les routes. Alors, on pourrait bien de des ondes ». Mais au nom de l'émission radio, qui est tout de que l'utilisation — parfois mor-

our des raisons politiques que les , tiennent à leur monopole. Et ce proitant que pourrait l'être, par l'Etat sur les imprimeries, les roécrire!

# e "

nier, une radio de la banlieue parinuméro d'ordre du département de bien connue. Ce jour-là en effet, la r faire cesser une émission qu'elle Ducarroir, un de ses animateurs, est nte au monopole. Il a été condamné, en rester là. Nous avons questionné

blèmes techniques?

93 ?

ition

mai-

ants

que

ions

laus

était

t ce

offrir

ions

d'un

ssait

était

ions

é à

des

nous

ouis-

ech-

que

vou-

que

- Le premier est de trouver l'endroit d'où émettre. Or étant repéré au bout de trois minutes, il faut sans cesse trouver des endroits nouveaux. Il faut trouver la complicité des gens ou bien escalader les tours des HLM. Ces conditions sont précaires et ne nous permettent pas de faire des émissions en direct. C'est toujours de la conserve que nous servons. Une bande enregistrée que l'on retransmet. Mais la radio, c'est p'us que ce'a. La radio, c'est autre chose qu'un tract ou qu'un journal dans la mesure où ca peut te permettre de donner une information immédiate, et rendre compte en même temps de l'émotion. Bien sûr c'est fugitif. à l'inverse du tract ou du journal que tu peux relire, où tu peux t'expliquer plus à fond. Pour moi, ce sont des moyens qui se complètent. Mas il fallait parvenir à se servir de la radio en direct. Or, chaque fois que tu émets, tu es brouillé. Il a fallu se procurer un émetteur qui nous permettait de changer de longueur d'onde facilement pour poursuivre l'émission maigré le brouillage.

- Qu'est-ce que ceia vous a

permis de faire?

 D'abord, nous n'étions pas tous d'accord sur le genre d'émission à réaliser. Pour nous qui restons aujourd'hui à Radio



#### Le studio d'émission à la portée de tous

Que faut-il pour faire une émission de radio? Finalement, un matériel aujourd'hui a la portée de tous : un micro bien sûr, une table de mixage (pour assurer, par exemple, les transitions parole-musique), un magnétophone, un tourne-disques, et évidemment... un émetteur.

Bien sûr, il est aujourd'hui plus difficile, en France, d'acheter un émetteur radio que d'acheter un revolver (C'est pourtant moins dangereux!). Mais le commerce en est libre dans d'autres pays, l'Italie par exemple. Et surtout, la fabrication d'un émetteur est aujourd'hui à la portée de tout bricoleur en électronique. Il faut seulement savoir lire un schéma d'électronique, savoir manier un fer à souder et brancher un transistor dans le bon sens.

Signalons que le livre Les radios libres édité aux Editions Maspéro par le Collectif radios libres populaires, donne un schéma d'émetteur 10-15 watts à la portée du bricoleur.

Après quoi, plus qu'à installer une antenne et à émettre. Il est vrai que c'est là que les difficultés commencent!



Les animateurs de Radio 93 à la sortie de leur procès devant le tribunal correctionnel de Bobigny.

93, nous voulions pouvoir donner notre instrument à toute personne qui voudrait s'en servir. C'est-àdire qu'il fallait accepter par avance d'être dépossédé de notre radio, car à partir du moment où nous voulons faire du direct, pas question de censurer. Nous voulions ouvrir notre radio, comme on pourrait donner une ro-

- Avez-vous réussi votre pro-

— Je pense que oui, d'ailleurs cela seul m'intéresse, une fois que l'idée sera reprise, elle n'aura plus guère d'intérêt. Voilà, nous avons choisi d'utiliser à la fois un lieu où tous ceux qui voudraient nous joindre pourraient le faire, et nous avons décidé de nous servir du téléphone. Nous savions que nous encourions la répression. Mais c'est en connaissance de cause que nous l'avons fait. Nous n'avions pas d'autre choix.

C'est ainsi que nous nous sommes installés dans la librairie « les Degling's » à Saint-Denis avec un émetteur de 125 W qui nous permet de couvrir toute la banlieue. Sans rien préparer par avance, nous avons réalisé deux émissions en direct. Nous avons donné notre numéro de téléphone. Des auditeurs nous ont téléphoné et nous avons branché le téléphone sur les ondes. Les gens disaient ce qu'ils avaient envie

de dire. C'est ainsi qu'on a pu rendre compte d'un cassage de gueule dans un commissariat.

gueule dans un commissariat.

— Mais y avait-il du répon-

 Oui, c'est cela qui était étonnant et qui dépasse nos espérances.

Des Portugais scnt venus pour faire une émission en portugais pour l'anniversaire du 25 avril. Du coup, certains veulent faire une radio libre en portugais. Nous avons fait une émission sur la cité de transit des Joncherolles à Pierrefitte. Un autre soir, le sujet était la publicité et le rôle qu'elle fait jouer aux hommes. On a même essayé une émission sur Gaston Couté. Notre expérience a marché. Le soir où la police est venue nous prendre notre matériel, il y avait bien quarante personnes dans la librairie.

— Et maintenant?

— Maintenant, le gouvernement en intervenant a été contraint de reconnaître notre existence. Au départ, il se contentait de brouiller les ondes, et nous n'existions pas. Pas de scandale. Maintenant ça change. Il va y avoir procès, les radios libres existent, il faut faire tomber le monopole. C'est pourquoi il était important que toutes les radios libres se coordonnent pour se faire reconnaître, et montrer que des radios libres autres que Radio-fil bleu peuvent exister. »

# " Radio active " à Grenoble

Un des animateurs de Radio Active fait le bilan de la radio libre à Grenoble :

« Il existe à Grenoble deux radios libres : Radio Active et Radio sans nom, en fait Radio Mon Cul (RMC). Il existe aussi une association, l'AGLO (association grenobloise pour la libération des ondes), qui a des liens avec l'ALO de Paris et qui s'est constituée sur les mêmes bases.

Radio Active a été créée au printemps 1976. Sa création est liée aux luttes anti-nucléaires, surtout au problème de Malville. Au départ, elle était surtout liée au courant écologiste général puis elle est restée liée, quand ce courant s'est différencié, aux Comités Malville. Cinq émissions ont été faites en 1976 sur ces sujets. En 1977, quelques émissions (moins de 5) ont eu lieu pour la préparation de la grande manifestation de Malville de juillet. Toutes ces émissions étaient des émissions pirates, annoncées par bombage et tracts, aucune émission n'a été réalisée en public. Par contre, des écoutes publiques ont eu lieu.

A l'automne 1977, on a décidé de repartir sur de nouvelles bases et élargir la radio aux mouvements sociaux : en plus des groupes écologistes, les groupes femmes, les problèmes de l'éducation, les enfants... ces autres sujets ont pu être abordés en fonction de problèmes locaux (éducation et inspection à la Villeneuve de Grenoble), ou généraux (l'exploitation des enfants à Noël).

Très vite, nous nous sommes

# Pourquoi la modulation de fréquence

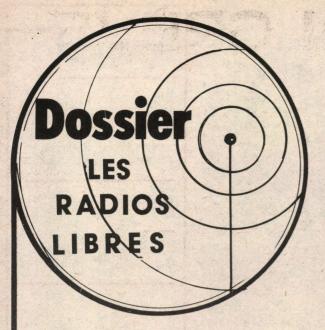
Unanimement, les radios libres ont choisi d'émettre en modulation de fréquence. Ce choix peut paraître curieux, puisque beaucoup de récepteurs n'ont pas la bande modulation de fréquence. Mais c'est que, pour différentes raisons, la modulation de fréquence est le choix idéal pour des radios locales cherchant à toucher, avec des moyens réduits, une ville ou un quartier.

En effet du fait même de la taible portée des émissions de cette bande, la bande est peu encombrée (puisqu'on ne peut capter que les émetteurs proches), au contraire des petites ondes, ou même des ondes courtes. Il suffit d'un émetteur de faible puissance; or ceux-ci peuvent maintenant être entièrement transistorés, donc très maniables, d'un encombrement réduit, et d'un faible prix de revient. Du point de vue antenne également, la modulation de fréquence se contente de peu : quelques mètres de fil, de préférence en hauteur, alors que les petites ondes ou les grandes ondes nécessiteraient des installations plus conséquentes... et beaucoup moins discrètes!

Entin, la modulation de tréquence a l'avantage de la qualité de la transmission et est de plus insensible aux parasites...Sauf quand TDF y va de son brouillage, bien sûr!

rendus compte de la nécessité de lier notre expérience à la lutte pour la libération des ondes. Nous avons donc décidé de créer AGLO, nous avons déposé ses statuts. C'est une association type loi 1901. Sa création officielle est passé au Journal officiel en mars 1978. C'est AGLO qui s'occupe de la bagarre pour ainsi dire. Par exemp'e, AGLO vient de porter plainte contre TDF pour entrave à la liberté d'expression, par les brouillages d'émissions et également une autre plainte est portée par les amis de Radio Active qui ne peuvent écouter les émissions par suite des brouillages. Nous demandons même une aide judiciaire pour ces actions en justice.

Nos objectifs, nous les avons définis : nous voulons une radio non commerciale: autonome par rapport aux média, par rapport à la municipalité, par rapport aux partis politiques; une radio à vocation évidemment locale où soient abordés tous les sujets susceptibles d'intéresser les gens. Nous ne sommes pas contre une centralisation de l'information, nous ne sommes pas pour une libération totale des ondes qui seraient assaillies par la publicité et le commercial. Nous voulons une radio faite pour les usagers ei par les usagers. »



#### D'un pays à l'autre

ses radios-pirates, Radio-Caroline-Nord et Radio-Caroline-Sud qui s'étaient installées à bord de bateaux ancrés l'un au large de l'île de Man, l'autre au large des côtes du Sussex, pour diffuser essentiellement de la musique pop. Ces deux radios étaient très populaires en Grande-Bretagne, surtout chez les jeunes.

En fait, il a fallu attendre 1972 pour que la BBC perde son monopole de la radio avec le Sound Broadcasting Act, permettant la création d'un réseau de stations radiophoniques commerciales sous le contrôle de l'Independant Broadcasting Autority (IBA) exerçant son contrôle à la fois sur la té:évision et la radio.

C'est le système de la « licence », contrat provisoire et résiliable, conclu entre l'Etat (détenteur du monopole de la diffusion) et les stations (à qui est confiée la programmation). Les autorisations sont accordées aux radios « constituées en sociétés ou en associations déclarées ».

En Belgique et en Hollande, des radios pirates, diffusant de la musique pop depuis des vieux cargos ancrés à la limite des eaux territoriales, ont joui pendant longtemps d'une grande popularité parmi la jeunesse Procès et condamnations en ont finalement eu raison.

Mais en Hollande, les radios libres ont finalement acquis droit de cité... à l'intérieur même du système national de radiodiffusion. En effet, 75 % du temps d'antenne est maintenant réservé aux « associations de citoyens », au prorata de leur nombre d'adhérents. Il y a ainsi une radio libérale, une radio catholique, une radio protestante et une radio socialiste.

La Yougoslavie a aussi connuses radios pirates. Jusqu'au 1" juil'et 1976, il s'agissait d'une infraction passible d'amende. A présent les participants d'un radio pirate risquent jusqu'à huit années de prison.

En décembre 1977, la police a découvert et démantelé 227 postes de radios pirates dans douze communes de la seule region de Choumadia (Serbie centrale). Les installations, pourtant rudimentaires, brouillaien' soi-disant les émissions des postes officiels. L'essentiel des programmes était composé de chants populaires en vogue et de musique pop. 116 personnes font déjà d'objet de poursuites et ont à répondre de « délit crimînel ».

# Libérer les ondes... et la société!

Les radios libres ont engagé la lutte contre le monopole d'Etat de la Radio Télévision. Les révolutionnaires leur affirment leur solidarité, indépendamment d'ailleurs de l'appartenance politique des promoteurs de ces radios; car ils considèrent que rien ne justifie le monopole d'Etat.

Sans doute les révolutionnaires doivent aussi être conscients des limites qu'aurait l'abolition du monopole, limites qui sont celles de l'actuelle société. L'abolition du monopole entraînerait sans doute la naissance d'un grand nombre de radios commerciales, de qualité médiocre, envahies de publicité. Ceux qui voudraient faire entendre une autre voix, d'autres informations, se heurteraient à de nombreuses difficultés, principalement financières, exactement comme les journaux révolutionnaires, les journaux locaux ou d'associations s'y heurtent aujourd'hui. Car tout, dans la société actuelle, est affaire d'argent, de moyens, y compris la radio et la télévision.

Mais à côté de ces radios commerciales, naîtraient d'autres radios : radios locales, radios de quartier, d'un groupe, d'une association, qui pourraient devenir un moyen pour une partie de la population de s'exprimer, de communiquer réellement.

Ce ne serait sans doute pas, au moins au début, sur une grande échelle, ni avec une écoute importante. Car si une grande partie de la population, aujourd'hui, ne s'exprime nulle part, ne discute guère de ses problèmes et des moyens de les résoudre, ce n'est pas seulement une question de moyens techniques. C'est parce que, dans la société où nous vivons, c'est la bourgeoisie qui a essentiellement les moyens financiers, politiques, culturels, matériels de s'exprimer et de trouver accès à la radio, à la télévision, à la presse écrite. Et c'est aussi, de la part de la population, une question de prise de conscien-

C'est bien pourquoi la lutte pour le droit à la parole, pour le libre accès à tel ou tel moyen d'expression, est pour nous inséparable de la lutte pour la libération de la société. Et elle en fait partie. Car, si des « radios libres » prennerit aujourd'hui la parole sur les ondes, elles nous donnent aussi une petite idée de ce que des moyens techniques comme la radio, la télévision, la presse écrite, pourront apporter dans une société socialiste. Dans une société libérée de l'oppression de la bourgeoisie, elles pourront être vraiment les moyens d'expression d'une vie sociale infiniment riche, aux antipodes de celle d'aujourd'hui, et dans laquelle la richesse n'aura plus tous les droits.

# Les partis politiques et le monopole

Le Parti Républicain de Giscard, et ce n'est pas étonnant, a décidément un point de vue sur le monopole fort dépendant de la situation politique. Après avoir été contre le monopole dans la période précédant les élections législatives, lorsqu'il pensait que la gauche allait venir au gouvernement, le voilà maintenant qui s'en fait de nouveau un fervent défenseur. Il semble s'orienter seulement vers un vague projet d'aménagement du monopole, par la mise en place de radios régionales, qui resteraient en fait sous le contrôle politique étroit de l'Etat.

Le RPR, lui, défend sans nuances le monopole. Quant aux partis de gauche, ils sont décus de n'être pas allés au gouvernement... et donc à la radio. Le Parti Socialiste propose donc, dans le cadre du monopole, la mise en place de « radios locales », sous le contrôle des municipalités. Le monopole du pauvre en quelque sorte, sur mesure pour un parti qui, s'il n'est au gouvernement, est par contre fortement présent... dans les municipalités, justement!

Quant au Parti Communiste, il voit la solution dans « un véritable service public » de la radio et de la télévision. Et c'est d'ailleurs vrai que la radio d'Etat remplit de fait un rôle de service public, et qu'elle doit donc être sous le contrôle étroit de la population, au lieu d'être comme aujour-d'hui, une véritable radio privée du gouvernement!

Mais c'est là confondre deux problèmes. Qu'un service public de la Radio Télévision d'Etat soit une nécessité et un bien, car elle seule peut disposer de très grands moyens techniques, et matériels, et car elle seule peut donc avoir tout à la fois l'ampleur de la diffusion et une qualité technique, culturelle, qui resteront bien difficiles à atteindre pour une radio locale ou privée, c'est sûr. Que ce service public de grande ampleur doive être mis sous le contrôle de la population. c'est certain. Mais pourquoi donc cette radio d'Etat devrait-elle avoir un monopole et interdire à des radios locales, ou émanant de groupes ou d'associations, de se créer ? N'est-ce pas là une façon de dissimuler le soutien - choquant - du PCF au principe sacro-saint du monopole?

En fait, les grands partis politiques français se comportent bien, soit en partis au pouvoir, soit en partis qui pourraient un jour y être... et qui à ce titre tiennent à réserver au pouvoir politique l'exclusivité de la parole sur les ondes

#### Les radios libres en Italie



Un débat à Radio Citta Futura.

(Rush-Zachmann)

Depuis le 25 juin 1976, le monopole d'Etat de la radio-télévision n'existe plus en Italie. Un jugement rendu par la Cour constitutionnelle l'a en effet déclaré illégitime.

Dès lors, les radios libres se sont multipliées jusqu'à atteindre aujourd'hui le chiffre, estimé, d'environ 1.600. Il y a, en outre, environ soixante chaînes de télévision. Mais la majorité de ces postes sont des postes commerciaux, souvent de bas niveau et saturés de publicité. En effet, ni la télévision d'Etat, ni aucun grand poste « périphérique » ne drainait comme en France les recettes publicitaires, et les capitaux privés se sont précipités dans le secteur de la radio-télévision, espérant recueillir d'importantes recettes dans ce domaine.

Mais de véritables « radios libres » sont apparues aussi, animées par des militants politiques : les radios d'extrême-gauche « Radio Alice » à Bologne, « Radio Citta Futura » à Rome, « Canal 96 » à Milan, et d'autres moins connues. Le Parti Communiste a également créé ses propres radios, quoique pour l'essentiel, il mise sur la réforme de la radio d'Etat, la RAI. En effet, celle-ci est maintenant de droit sous le contrôle du Parlement, ce qui donne au PCI la possibilité d'y partager postes et responsabilités avec la Démocratie Chrétienne, qui en avait avant le contrôle absolu.

En tout cas, l'Etat italien craint cette explosion de radios dont il n'a pas le contrôle politique. C'est pourquoi il ne se gêne pas pour faire intervenir la police pour fermer celles qui le gênent, comme ce fut le cas de « Radio Alice » pendant les manifestations étudiaintes de 1977 à Bulogne, dont elle diffusait les points de rassemblement et les consignes. Enfin, récemment, dans le scadre des lois antiterroristes, le pouvoir a été donné à la police d'intervenir et de termer directement une radio pandant 48 heures, avant de demander l'avis d'un juge.

## -TRAVAILLEURS EN GRÈVE-

#### • Berliet-Vénissieux

Depuis le 30 mai, des caristes de C 24 débrayent plusieurs heures tous les jours. Lundi 26 juin, ils ont encore débrayé pendant 6 heures.

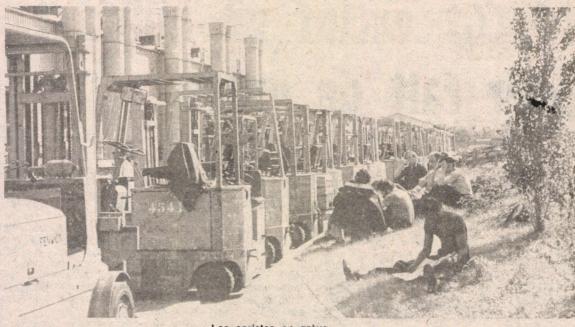
Cela gêne considérablement l'approvisionnement des centres. Ainsi, à CD 1, la semaine dernière, deux camions seulement sont sortis des chaînes, un après-midi, au lieu d'une douzaine en temps normal.

Cependant, malgré la gêne occasionnée, la direction n'a guère reculé : elle a accordé l'avancement au 1" juin, des augmentations individuelles prévues pour la fin de l'année et quelques autres augmentations sous forme de « lettres », ainsi que la création de primes. Quant à la pose des « mouchards » sur les chariots qui avait déclenché la colère des caristes, elle a accepté seulement de la repousser au 15 septembre. Les caristes ont renoncé à la revendication de 350 F pour tous, en vue du salaire minimum à 3.000 F. Et ils l'ont remplacée par la demande de deux « lettres » pour tous, ce qui est beaucoup moins. Mais ils continuent à

demander le paiement d'une prime pour compenser les heures de grève.

La CGT a organisé mardi matin un vote à bulletins secrets auprès des caristes, pour décider de la suite à donner à leur débrayage : une large majorité s'est prononcée pour faire huit heures de grève mardi, et ceux qui étaient contre se sont ralliés aux autres. Les grévistes sont partis ensuite faire des collectes dans la banlieue autour de l'usine.

La direction cherche à isoler les grévistes en s'organisant pour que le travail se fasse sans eux. Elle a d'abord essayé de faire travailler les chefs et les cadres la nuit, puis elle a fait conduire des chariots mal adaptés par des caristes occasionnels, ouvriers ou agents de maîtrise, ce qui s'est soldé par deux accidents en trois jours à la VL (montage-moteurs). Maintenant, elle fait venir des caristes et des chariots d'une entreprise extérieure. Pendant ce temps, un huissier est là presque en permanence pour constater les entraves à la liberté du travail. Aussi, devant cette « situation blo-



Les caristes en grève.

quée », les syndicats ont demandé une réunion de conciliation entre la direction, les syndicats, et l'inspection du travail.

Il y a eu, le jeudi 22, trois heures de grève dans toutes les usines Berliet de la région lyonnaise, qui ont été bien suivies. Et si l'ensemble des ouvriers de Berliet ne semble pas prêt à faire plus actuellement, il n'y a cependant aucune hostilité à l'égard des caristes, bien au contraire.

Correspondant LO

#### **DERNIERE HEURE:**

A la suite de la demande de réunion de conciliation faite par la CGT, la direction a reçu la CGT mandi-soir et a fait de nouvelles propositions. Elle a accordé, en plus de ce qui était déjà prévu, une augmentation de une à deux lettres (c'est-à-dire des augmentations individuel!es) pour 90 % des caristes, la retenue des heures de grève sur six mois et la promesse qu'aucune sanction ne sera prise. Suite à ces propositions, les caristes ont repris le travail mercredi matin.

#### Parsenal de Lorient

La tentative d'intimidation de la direction, qui avait lockouté et envoyé les gardes mobiles vendredi 23, a tourné court. Elle n'a fait que renforcer notre détermination. Mardi 27, 84 % d'entre nous votaient la continuation de la grève dont nous entamons la troisième semaine. Mercredi, nous avons été voir les camarades des garages de Lorient qui étaient en grève depuis huit semaines, et les ouvriers du bâtiment de chez Ducassou dont 59 d'entre eux vont être licenciés, nous ont rejoints par la suite alors que nous bloquions le passage à niveau près de la gare, ce qui a déclenché les applaudissements de tous.

De nombreux travailleurs se

demandent comment va se pas ser le début juillet, car beaucoup avaient prévu de partir en vacances, mais on entend dire : « Ce n'est pas le moment de lâcher ». Les gars disent aussi : « Le gouvernement compte sur les vacances pour laisser pourrir la grève. on prendra nos vacances après la bagarre ».

En attendant, on se prépare a l'opération ville morte le vendre di 30, les commerçants devant fermer boutique de 11 heures a midi.

Samedi 1°r, nous devions allevoir Bourges qui devait venir inaugurer le musée maritime à Port-Louis, mais il y a renoncé On lui fait peur?

#### • Métro de Lyon

Depuis plus d'une semaine, le tout nouveau mêtro de Lyon est en grève. Les soixante-cinq conducteurs de l'unique ligne et de deux tronçons en ont ras-le-bol ces conditions de mise en service et des salaires. Ils réclament une augmentation de 10 % du salaire soit environ 300 F par mois.

Ce métro ultra-moderne, qui a eu les honneurs de Giscard lors de son inauguration, n'arrête pas de tomber en panne. Le conducteur qui est seul sur sa rame doit aiors ramper sous les wagons, au risque d'être électrocuté, car il arrive que le courant soit remis sans qu'on le prévienne. Il y a aussi la ventilation qui ronfle, mais cui ne fonctionne guère, et la

poussière de ciment qui envahit les tunnels...

Si les conducteurs du métro ont des amplitudes de travail inférieures à celles des conducteurs de bus, la direction des transports en commun de la région lyonnaise les fait néanmoins travailler sept heures vingt, voire 7 h cinquante-cinq, avec, en tout et pour tout, dix minutes de pause pour toute la journée : pas le temps de manger, à peine le temps d'aller aux W-C. Cela leur fait huit heures sans voir le jour et avec seulement dix-sept dimanches de repos dans l'année.

Ces soixante-cinq conducteurs, sur les 2.000 que compte la société des TCL, sans aucun soutien

des syndicats ni des conducteurs de surface, ont compté sur leur seule détermination et leur unité face à la direction, qui jusqu'à présent, antend ne rien céder, déclarant même : «Les Lyonnais ont attendu le métro trois mille ans, ils attendront bien trois mois de plus ». De plus, la direction ayant des actions dans le quotidien régional Le Progrès, les informations sur la grève y sont rares et insultantes vis-à-vis des grévistes. Mais ils comptent aussi sui la solidarité des travailleurs du métro de Paris, et sont bien conscients qu'ils serviront de modèle, s'ils réussissent, pour les conducteurs du métro de Marseille, et bientôt de Lille.

# BOUSSAC : les banques contraintes de verser la paie de juin



Plusieurs centaines d'employés de Boussac occupaient, jeudi 22 juin, le hall du siège du Crédit Lyonnais pour réclamer le versement des salaires du mois de juin.

Les travailleurs de chez Boussac toucheront donc leur paie du mois de juin et certainsment leurs congés payés.

Mais pour obtenir ce droit, il aura fallu qu'ils laissent éclater leur colère. Que quatre nuits durant, ils érigent des barrages dans le département des Vosges.

Jeudi 22 juin, lorsque les employés parisiens du groupe Boussac avaient occupé le hall du siège central du Crédit Lyonnais pour se faire escompter des traites d'une va eur de 25 mi.lions, les banquiers avaient répondu avec mépris que, comme c'ients, les travailleurs de chez Boussac leur étaient inconnus. Finalement, ils ont dû plier après que le ministère des Finances lui-même ait annoncé que la paie des 11.000 salariés du groupe Boussac serait assurée.

Banquiers, Boussac, gouvernement, sans compter le tribunal de Commerce, menaient leurs tractations sans que quiconque demande l'avis des premiers intéressés, les ouvriers de Boussac.

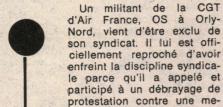
Eh bien, ces derniers n'ont pas attendu de savoir de quelle fa con ces messieurs vou'aient régler le problème. Ils ont, le lund 26 juin, installé des barrages rou tiers, coupé à la tronconneuse des arbres près des routes dé partementales et de la RN 57, et bloqué le trafic sur la voie ferrée Nancy-Epinal. Le résultat de leur action ne s'est pas fait attendre Dans la journée même, le gouvernement acceptait de régler 'es salaires de juin.

En ayant fait une première fois reculer le gouvernement, les ouvriers de chez Boussac ont déjobtenu une victoire et prouvé que seule leur détermination, leuvolonté de ne pas accepter d'être purement et simplement jetés à la rue, peut contraindre les pouvoirs publics à trouver des solution, qui ne lèsent pas les intérêts des

GF

# Air-France Orly-Nord:

# La CGT exclut un militant pour fait de grève



sure de licenciement d'une employée.

En compagnie de 120 ouvriers de son atelier, il avait
débrayé le vendredi 2 juin
et avec plusieurs dizaines
de ses camarades il s'était
rendu auprès du chef du
personnel. Cela n'a pas été
du goût des responsables
CGT de son secteur qui s'étaient opposés au débrayage, le jugeant inutile puisque la direction était partiellement revenue en arrière, et
« minoritaire ».

En fait, ce que voulaient ces dirigeants syndicaux, c'est se débarrasser d'un militant actif auquel, de leur propre aveu, ils n'avaient aucun reproche à faire sur son activité syndicale mais qui s'était présenté comme candidat de Lutte Ouvrière aux dernières élections législatives.

Notre camarade a fait appel à l'arbitrage de la direction de la CGT et envoyé une lettre ouverte à Georges Séguy. Voici quelques extraits de cette lettre:

" J'ai pensé que mon devoir de militant syndical était de me solidariser avec les travailleurs qui voulaient se battre pour détendre leur camarade de travail jusqu'au bout, et je me suis fait leur porte-parole; j'ai appelé l'atelier à débrayer à 10 h 30. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés à 120 au débrayage et c'est à plusieurs dizaines que nous sommes allés voir le chef du personnel.

Que certains membres du Conseil syndical aient jugé cette initiative Inopporture et aient pris la responsabilité de s'en désolidariser sans demander l'avis des travailleurs intéressés, est déjà contestable. Mais qu'ils aient demandé mon exclusion en m'accusant d'avoir été à l'origine d'une action qu'ils ont qualifiée de « minoritaire » est proprement scandaleux.

Minoritaire? On croirait entendre les déclarations du CNPF contre les mouvements qui ont lieu à l'heure actuelle un peu partout dans le pays! Les camarades qui m'ont exclu croient-ils vraiment à la raison qu'ils avancent? Faut-il exclure du la CGT tous les militants de la CGT qui à Renault-Cléon, à Flins, aux Aciéries de Pompey et ailleurs, non seulement se sont solidarisés, mais ont pris à juste titre la tête des luttes des travailleurs?

Faudrait-il que la CGT d'Air France, prenant le contre-pied de toutes les dernières Initiatives de notre syndicat, suive l'exemple patronal et sanctionne, elle aussi, pour « fait de grève » ? (...)

ve »? (...)

Le rôle des militants de la CGT n'est-il pas de ne prendre aucun retard dans le soutien et le développement des luttes des travailleurs face à l'offensive patronale? N'est-ce pas l'avis même de la direction de la CGT qui l'a exprimé à plusieurs reprises ces derniers temps? (...)

Ce qui gêne ceux qui m'ont exclu, c'est mon appartenance à Lutte Ouvrière et le fait que j'ai été candidat de Lutte Ouvrière aux dernières élections législatives. (...) Alors, il serait possible à certains militants politiques d'être membres de la CGT, et d'y exercer des responsabilités, et cela serait interdit à d'autres. Pourquoi?

Au sein des partis politiques, à commencer par celui auquel appartiennent ces
camarades, le Parti Communiste, il est admis d'avoir
des avis contradictoires, et
même aujourd'hui de les exprimer publiquement. Alors,
ce qui serait possible dans
un parti, ne le serait pas
dans un syndicat qui doit
pourtant regrouper tous les
travailleurs, de toutes tendances, dans le combat contre les patrons? ».

Par cette mesure d'exclusion, la CGT d'Air France bafoue la démocratie ouvrière et syndicale la plus élémentaire et contribue à affaiblir le syndicat d'Air France.

La direction de la CGT désavouera-t-elle cette politique irresponsable de la CGT d'Air France ou la cautionnera-telle?

Correspondant LO

# Trois ouvriers au tribunal de SaintNazaire

Le 6 décembre 1975, une chaudière explosait à bord d'un méthanier de l'Als-thom-Atlantique, tuant un ouvrier et en blessant trois autres. Le patron des Chantiers n'a pas été inquiété. Par contre le 22 juin 1978, le procureur de la République du tribunal de Saint-Nazaire a requis plusieurs mois de prison avec sursis contre deux des ouvriers rescapés qu'il poursuivait pour homicide par impru-dence. Pourtant, les dépositions faites à l'audience ont amplement montré que l'accident était dû avant tout aux mauvaises conditions de travail qui règnaient dans le compartiment d'essai, un compartiment où travaillaient, dans le plus grand désordre, quarante personnes.

Une vanne hors d'usage, une autre mal fermée ou ouverte accidentellement, sont cause de l'explosion. Depuis, la direction a doublé le nombre de vannes. et a mis en place un certain nombre d'autres dispositifs de sécurité qui rendent impossible un acci-dent de ce type. Cela suffit à prouver, contrairement à ce qu'a affirmé l'avocat de la direction, que l'accident n'était pas un pur produit du hasard. D'autant qu'un expert venu témoigner a déclaré que ce n'était pas la première chaudière qu'il voyait exploser dans ces conditions, chaque fois avec des conséquences dramatiques.

L'audience a été houleuse, car les travailleurs vedes ne laissalent pas passer les remarques du pro-« que les règles de sécurité soient à revoir, c'est un problème qu'il ne m'appartient pas de discuter ici ». Ou quand le président du Tribunal répondait à un des ouvriers qui avait demandé l'amélioration des conditions de travail peu avant l'accident : « Si cela vous a été refusé, vous auriez dû redoubler de prudence ».

C'est sans doute aussi cette présence nombreuse de travailleurs, dans la salle et en manifestation dans la rue, qui a suggéré au président de remettre le jugement au 4 juillet, date ou les travailleurs de l'Alsthom seront en vacances.

# Câbles de Lyon :

# Les méthodes des responsables CGT désavoués



Les élections de délégués du personnel aux Câbles de Lyon, à Lyon, se sont déroulées le 22 juin dernier. Elles avaient un caractère particulier cette année, puisque le bureau CGT avait décidé, contre l'avis des travailleurs de leurs secteurs respectifs, d'éliminer des listes deux délégués sortants.

Ils avaient le tort de ne pas être d'accord avec la politique de la CGT, et pour l'un d'entre eux de s'être présenté aux élections législatives de mars 1978 comme candidat de Lutte Ouvrière.

Les travailleurs, en désaccord avec ces méthodes antidémocratiques, entendaient montrer leur désapprobation. Les élections ont donné les résultats suivants, compte tenu qu'un secteur entier de l'entreprise a déménagé, et que le nombre des travailleurs inscrits était beaucoup plus faible cette année.

1977 : inscrits, 1.270, votants 1.021, exprimés, 820, nuls, 131, CGT 667 (74,9 %) contre 12,4 % de nuls.

1978 : inscrits, 975, votants, 823, exprimés, 647, nuls, 176 (21,4 %), CGT 431 (68,7 %).

(21,4 %), CGT 431 (68,7 %).

Ainsi, malgré la diminution de près d'un quart des inscrits dans le collège ouvrier, les nuls augmentent de 9 %,

tandis que la CGT perd 8,2 pour cent au profit de la

Un nombre non négligeable de travailleurs ont donc désavoué les méthodes bureaucratiques des responsables CGT qui préfèrent éliminer des militants combaifs plutôt que de voir d'autres idées que celles du Parti Communiste défendues dans le syndicat.

## Grève de la faim des vacataires de l'université

Un projet de loi qui vise à licencier tous les vacataires à temps plein de toutes les universités est soumis en ce moment au Parle-

Il s'agit pour le gouvernement de modifier la loi d'orientation de 1968 sur le fonctionnement des universités afin de lui permettre de liquider toute une catégorie d'enseignants, appeiés « chargés de cours », et qui ne bénéficient d'aucun droits sociaux, ni Sécurité sociale, ni congés payés.

Les chargés de cours qui font le même travail que les enseignants titulaires n'ont aucune garantie d'emploi, ils ne savent jamais à l'avance, comme les auxiliaires de l'enseignement secondaire, s'ils auront du travail ou non.

Depuis plusieurs années, i's luttent pour obtenir un statut. Face au mépris total du secrétariat aux Universités et au silence du gouvernement, ils ont décidé d'entamer le 22 juin, une grève de la faim.

vernement, ils ont décidé d'entamer le 22 juin, une grève de la faim.

Depuis, ils subissent régulièrement les pressions des responsables de la faculté de Jussieu, qui les font régulièrement expulser, la nuit, par les vigiles.

Par souci d'économie, l'administration ne trouve, paraît-il, pas les moyens d'accorder un statut aux vacataires mais il n'en est pas de même quand il s'agit d'embaucher des vigiles pour son sale boulot!

# Au bout de six semaines de grève, la direction de l'hôpital Sainte-Anne ne veut toujours rien céder



Ph: Philippe Auliac

Le lundi 26 juin, les travailleurs de l'hôpital psychlatrique Sainte-Anne en étaient à leur 42° jour de grève.

C'est à une centaine qu'ils ont accompagné les délégués CGT et CFDT qui devaient participer à un Comité technique paritaire avec la Direction de l'action sanitaire et sociale. Mais la réunion du Comité ne s'est pas déroulée de la manière habituelle. D'abord parce que, se rappelant sans doute l'accueil que leur avait réservé le personnel quelques jours auparavant, les membres de l'administration avaient préféré que la réunion n'ait pas lieu à l'hôpital Ste-Anne, contrairement aux fois précédentes.

De plus, les délégués syndicaux ont refusé d'y siéger parce que la réunion n'a qu'un rôle consultatif et que rien n'oblige l'administration à respecter les décisions prises. Après avoir participé à ces réunions pendant des années, sans en avoir critiqué le déroulement, les délégués syndicaux savent de quoi ils par-

lent

Nous sommes d'ailleurs nombreux à nous rappeler qu'après la grève des spécialisés de 1974 nos revendications — agrandissement de la crèche, création d'une garderie, prime annuelle sans ablation des jours de maladie — avaient été acceptées par la commission paritaire. Malgrécela, l'administration, une fois la grève terminée, a rejeté ces revendications.

Le Comité technique paritaire ne s'en est pas moins réuni et il propose :

 après un essai, titularisation du personnel administratif au bout d'un an;

— mise en place d'une équipe d'aides-ménagères par service :

— mise en place de la journée continue pour le personne! ouvrier avec l'embauche de dix techniciens (ce qui a été déjà promis en 1974 mais nullement app(liqué);

- mécanisation de la distribution des repas avec l'embauche de 28 personnes, dont 21 le sont déjà.

Mis à part le dernier point sur lequel l'administration a déjà partiellement cédé, il ne s'agit là que de promesses. En plus l'administration a dit non à la prime de 250 F pour le personnel ouvrier et administratif ainsi qu'à l'embauche supplémentaire d'élèves-infirmières, qui sont les principales revendications du personnel.

Pour intimider les grévistes, elle menace de sanctions. Un Conseil technique paritaire doit se réunir pour décider du sort de la moitié des élèves de 1re année, c'est-à-dire de ceux qui ont boycotté les épreuves de l'examen de passage de 1re année en 2° année et dont ils réclament la suppression pure et simple, puisqu'il existe déjà un contrôle continu des connaissances.

Fort heureusement, ces élèves ne sont pas isolés puisque le même examen a été boycotté à Maïson-Blanche, Ville-Evrard et Aulnay.

Correspondant LO

## La disparition du "Quotidien de Paris", il n'est plus temps d'enterrer la liberté de la presse

L'ensemble de la presse a accueilli la disparition du Quotidien de Paris comme une « nouvelle illustration des difficultés d'une presse libre et pluraliste ». Mais ladite liberté de la presse a-t-elle jamais existé?

A l'exception de la presse ouvrière et militante qui ne doit son existence et sa survie qu'aux efforts financiers et humains des militants, la quasi-totalité des

Déficitaire depuis longtemps, et particulièrement ces derniers mois, le Quotidien de Paris, qui ne vendait plus que 5 000 exemplaires sur Parissurface, battait de l'aile.

Aussi l'annonce de l'arrêt de la parution par Ph'lippe Tesson ne fut-elle pas une véritable surprise pour les employés de ce journal. Ce qui en tut une, par contre, c'est le prétexte invoqué : une grève d'une journée d'employés et de journalistes CFDT, mardi cernier 28 juin.

Cette grève faisait suite à de nombreuses discussions qui duraient depuis plusieurs mois sur les revendications suivantes :

 augmentation des salaires de 300 F pour tous;

révision de la disparité des salaires ;

— maintien des effectifs de journalistes.

De plus, et ce qui détermina le ras-l'bol fut l'annonce de la suppression du ticket restaurant pour les vacances d'hiver.

Cette grève fut d'ailleurs annoncée à Philippe Tesson qui ne voulait rien céder comme un coup de semonce en attendant septembre.

Mercredi et jeudi, les radios, les autres journaux ont pleuré sur la crise de la presse en général, sur les malheurs de P. Tesson face journaux se trouvent entre les mains de particuliers fortunés. Dassault possède Jour de France, Prouvost a tenu Le Figaro avant Hersant, et Boussac L'Aurore.

Parce que les inconvénients se sont mis à dépasser les avantages qu'il en sortirait, Philippe Tesson a cessé la parution du Quotidien de Paris.

Peut-on parler de liberté de la presse dans tout ce-la?

aux revendications « inopinées et abusives » des employés et journalistes CFDT en particulier. Pourtant lui ne s'en tire pas trop mal. Il laissait même entendre, quelques heures après avoir annoncé la fin de son journal, qu'il comptait relancer un nouveau quotidien avec ses amis de la redaction actuelle. Il faut dire qu'à côté du Quotidien de Paris. P. Tesson et sa femme possèdent, outre les Nouvelles Littéraires, le Quotidien du Médecin, titre qui, lui, est largement bénéficiaire. Tout peut donc être permis à cette « vedette de l'information » qu'est P. Tesson. L'argent est là pour le soutenir dans une nouve!le aventure et lui redonner - selon ses termes - « la joie quasiment physique de paraître chaque matin, le plaisir professionnel et intellectuel d'exister ».

Mais la trentaine de travailleurs du Livre, la plupart des 71 journalistes et employés qui n'ont pas l'heur de faire partie des « amis » de P. Tesson, que vont-ils devenir?

A l'heure où nous écrivons, ils se considèrent toujours comme salariés. P. Tesson leur a annoncé que les décisions les concernant leur seront communiquées le vendredi 30 juin. Mais d'ores et déjà, ils ne comptent pas se laisser faíre et sont prêts à organiser la riposte.

#### Descamps-Duflot en grève

Depuis le 12 juin les ouvrières de l'usine de confection Descamps-Duflot à Hallennesles-Marais, près de Lille, sont en grève illimitée.

Les salaires y sont incroyablement bas : 1 884 F brut pour 174 heures.

Les conditions de travail sont aussi scandaleuses : travail aux pièces, chronométrages, locaux sans fenêtres qui ressemblent plus à un hangar qu'à autre chose, W-C où il pleut, un autre hangar en guise de réfectoire.

Le personnel, essentiellement féminin, qui habite dans les environs, jusque dans la région des mines, est transporté par des bus payants. Et lorsque le bus arrive en retard à cause des intempéries, le patron fait un retrait sur la paye.

Les ouvrières se sont mises en colère. Elles ont fondé un syndicat CGT il y a quelques mois, et le lendemain des élections, elles ont porté leur cahier de revendications.

Le patron n'avait jamais vu cela et il a annoncé qu'il ne pouvait pas céder sans courir à la faillite. Sur les revendications sa'ariales, il a tout bonnement refusé les 75 F d'augmentation que les ouvrières demandaient pour tout le monde. Il offrait royalement par contre les 3 % de l'augmentation du SMIC. Pour le

reste, comme le quart d'heure de casse-croûte, il a proposé à ses employées de manger en travaillant pour éviter de perdre du temps.

Devant ce mépris, les ouvrières d'Hallennes-les-Marais ont décidé la grève en entraînant leurs compagnes de Oignies (autre usine du même groupe), bloquant ainsi les réassortissements des collections d'été, et la production pour l'automne qui doit être livrée avant les congés payés.

Depuis, les portes de l'usine sont occupées jour et nuit.

Descamps-Duflot doit céder!

Correspondant LO

#### Peugeot-Cycles Beaulieu:

#### le chef a vu rouge, les travailleurs aussi

Mardi, les travailleurs des expéditions des cyclomoteurs ont trouvé dans un wagon quelques tomates bien mûres, reste d'un précédent voyage. L'un d'entre eux, qui voulait faire taire un moineau qui nichait dans les poutres du hall, le visa, le manqua, et fit siffler la tomate aux oreilles de son chef. Que n'avait-il pas fait là! L'affaire remonta la hiérarchie, et notre camarade reçut une lettre l'informant qu'une procédure de licenciement était engagée contre lui.

Les travailleurs de l'ateller eurent du mal à avaler la plaisanterie et allèrent tous ensemble le dire au chef du personnel, lui affirmant qu'ils étaient solidaires de leur camarade et exigeaient le retrait du licenciement.

Finalement, le licenciement fut retiré et transformé en une mutation, le chef préférant certainement mettre rapidement terme à ces salades.

# "Les chemins effacés"

#### **DE BORIS PILNIAK**

Un recueil de nouvelles du romancier russe Boris Pilniak, Les chemins effacés, vient d'être édité aux éditions l'Age d'Homme. Ces nouvelles ont pour la plupart été écrites au cours de l'année 1919 en Russie.

Pilniak est l'un de ces écrivains russes de la période révolutionnaire que l'on qualifiait de « compagnon de route » parce qu'il rallia la révolution et fit un bout de chemin avec elle. Il disparut comme bien d'autres sous le stalinisme, après avoir été accusé d'espionage en 1937, vraisemblablement fusillé en 1940.

En 1919, Pilniak avait 25 ans. C'était un écrivain réaliste qui voulait décrire « les douleurs de l'enfantement » de la Russie révolutionnaire. Il pensait vivre « les jours de la plus belle manifestation de l'esprit humain ». C'étaient ses propres mots.

Ces nouvelles sont agréables à lire. Très bien écrites, pleines de poésie et de personnages hauts en couleur et qui ont un accent de vérité, elles montrent par bien des aspects ce que devait être la vie au fond des campagnes au début de la guerre civile. Malgré leur isolement, leur éloignement des centres révolutionnaires, celles-ci ont été touchées par la Révolution. Et les personnages de Pilniak, s'ils n'en ont pas été des artisans actifs, ont été transformés par les événements et presque tous espèrent parfois de façon un peu mystique que le grand bouleversement social accouchera d'un monde meilleur.

Seulement la Russie d'alors n'était pas seulement celle de la classe ouvrière victorieuse. C'était aussi un pays en plein désordre économique, malade du typhus et de la faim, où les forces sociales en présence continuaient à s'affronter et où la nouvelle organisation de la société était loin d'avoir triomphé encore des préjugés et des mœurs réactionnaires



Un groupe d'anarchistes dans la Russie soviétique de 1919 : des personnages parmi d'autres, décrits par Pilniak. (Ph. R. Viollet)

et ancestrales. On voit vivre côte à côte des nobles déchus, des bandes de « partisans verts » ou d'anarchistes en vadrouille, des paysans voleurs de chevaux, des membres de sectes tout droit sorties du Moyen-Age. Car c'était aussi cela la période de la Révolution : «« Les obstacles, les défauts, les ornières, les bottes éculées et la vaisselle cassée », comme disait Trotsky à propos de l'œuvre de Pilniak. Mais par contre, ce qui précisément donnait sa puissance à la révolution, qui dans des circonstances extrêmement dificiles, donnait du cœur au ventre à des milliers d'ouvriers révolutionnaires, qui les faisait remporter des victoires sur le front, est totalement absent du récit de Pilniak.

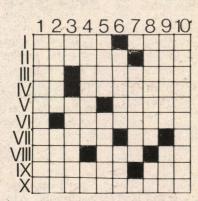
En 1922, dans ses critiques littéraires sur les jeunes poètes et romanciers russes qui écrivaient depuis l'insurrection d'Octobre (textes rassemblés avec d'autres, sous le titre Littérature et Révolution), Trotsky reconnaissait le talent de Pilniak, tout en soulignant les ambiguités : « Pilniak est un réaliste et un remarquable observateur, à l'œil clair et à l'oreille fine. (...) Pilniak scrute très habilement et avec beaucoup d'acuité une tranche de notre vie, et en cela réside sa force, car c'est un réaliste. En outre, il sait et proclame (...) que, dans la confusion des poux, des malédictions et des vagabonds, s'accomplit la plus grande transition de l'histoire. Pilniak doit le savoir puisqu'il le proclame mais l'ennui est

qu'il ne fait que le proclamer... Pour ce qui est du sujet, Pilniak est provincial. Il saisit la Révolution à sa périphéria, dans ess arrrières-cou s, au village et surtout dans les villes de province. Sa révolution est celle d'une bourgade. Certes, même une telle façon de l'aborder peut être vivante. Elle peut même être plus incarnée. Mais pour qu'elle le soit, elle ne doit pas s'arrêter à la périphérie. Il faut trouver l'axe de la Révolution, qui n'est ni au village ni au district. On peut aborder la Révolution par la bourgade, mais on ne peut en avoir une vision d'habitant de bourgade ».

Ce recueil de nouvelles de Pilniak est bien représentatif de ce talent et de ces limites dont parlait Trotsky.

Elles témoignent aussi de la liberté littéraire et du talent créateur que suscitèrent, sous les formes les plus diverses, os premières années de la Révolution russe. En 1922, Trotsky encourageait Pilniak, posait des questions sur son évolution artistique ultérieure, comme il le fit pour tous les autres « compagnons de route ». Mais en étouffant toute vie démocratique, en instituant le mensonge systématique et en ne tolérant que la littérature servile, la bureaucratie stalinienne étouffa définitivement tout ce que pouvait promettre le talent d'artistes comme Pilniak.

Dominique LEGER
Les Chemins effacés de Boris Pilniak - Editions l'Age
d'Homme.



HORIZONTALEMENT. — I. Elle ne parle pas, mais elle saute - La mort d'un poulet. — II. Fixa sa cargaison - Alcoo!. — III. En titre - Le muezzin y lance son appel. — IV. Exclamation - Tire son origine. — V. C'est le petit café qui a perdu son chat - Drôle de nom pour un tramway! — VI. Opposés — VII. Encore à faire - D'une fée. — VIII. Au Moyen-Orient, c'est lui le maître - Les journaux le sont de moins en moins - Permet bien des choses. — IX. En Gironde - C'est du faux! — X. Qual'fie le premier courant du XX° siècle.

VERTICALEMENT. . . 1. Celle de Chartres a inspiré Péguy. — 2. De grands airs - Equivalent. — 3. En terre - Décoction. — 4. Elégant - En cage. — 5. Chef musulman - Ce veau-là n'a jamais vu le jour. — 6. Elle est positive - Chirac y fit ses classes. — 7. Coupants. — 8. Elle a bon appétit - En Turquie. — 9. Pas très chaude - Mieux vaut ne pas être sans. — 10. On peut y g'isser un œil.

# DU PROBLEME PRECEDENT

				4	5	6	7	8	9	10	
1	A		B	1							
	S	E		5							1
										T	
IV			-		D						
V						_				100	100
M								T			
VII										I	
VIII	C	E	A		7	E	1	S	5	E	
IX				E	N	S	E		E	N	
X	5	T	E	R	A		5	E	N	5	

### " Métro Charonne "

#### DE ISAURE DE SAINT-PIERRE ET JEAN MAX

Le 8 février 1962, une manifestation contre les attentats de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète, organisation d'extrême-droite militant pour l'Algérie Française) qui avait étendu son action terroriste de l'Algérie à la France et avait fait exploser le 7 février, la veille même, 17 bombes à Paris, est sauvagement chargée par la police. Au métro Charonne, ii y a neuf morts et des blessés par centaines.

Dans le livre Métro Charonne, Isaure de Saint Pierre et Jean Max restituent ce qui s'est passé ces deux jours là. Pas sous forme historique, mais sous forme romancée.

Quelques personnages, qui chacun de leur côté, se préparent à se rendre à la manifestation à la République ou à la Bastille, sont rapidement dessinés. Un couple de postiers. Des travailleurs au journal L'Humanité. Des gens qui habitent près du métro Charonne. Mais aussi les flics que

ces hommes et ces femmes vont affronter, des flics racistes, sadiques, d'une compagnie spécialement recrutée pour les coups durs dans les manifestations, et qui, hystériques, allaient bientôt matraquer jusqu'à tuer.

Il ne faut pas chercher dans ce livre la restitution du contexte politique. Mais l'atmosphère qui règne à Paris ce jour-là, dans les quartiers de la Bastille et de la République, est recréée. Et même si les raisons qui guident les manifestants ne sont pas dites, même si l'on présente ceux qui sont tombés sous les coups des matraques policières au travers seulement de leurs petites préoccupations du moment, le roman fait revivre un fragment de la réalité de ce jour-là.

Et cette fiction — car les personnages du roman ne sont pas les personnages réels — vaut les meilleurs témoignages.



C'est un récit simple, direct, émouvant, d'une manifestation où l'on voit la police dans le plein exercice de ses basses

J-P. VIAL

Metro Charonne de Isaure de Saint-Pierre et Jean Max -Editions Olivier Orban - 42 F.

#### Sélection-

#### Samedi 1" juillet

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Théâtre : Pas d'orchidées pour Miss Blandish, le roman policier de J.H. Chase; mis en scène et interprété par Robert Hossein.

#### Dimanche 2 juillet

ANTENNE 2 - 14 h - Concert : Symphonie N° 1 de Brahms, par l'orchestre de Berlin, dirigé par H. Von Karajan.

FR3 - 17 h 30 - Espace musical : émission présentée par Jean Michel Damian et consacrée à la Symphonie N° 2 de Brahms et à l'Ouverture d'Obéron de Weber

TF1 - 19 h 15 - Les animaux du monde : les prédateurs. Les méthodes de chasse des carnassiers d'Amérique du Nord.

ANTENNE 2 - 21 h 35 - Zig-Zag: l'émission est consacrée aux dernières années du peintre Cézanne.

TF1 - 22 h 15 - La leçon de musique : deuxième émission sur la naissance d'un orchestre, au cours de laquelle Pierre Boulez explique son travail de chef d'orchestre.

FR3 - 22 h 35 - Film: Prix de beauté d'Augusto Genina, avec Louise Brooks. Comment ce prix de beauté va bouleverser la vie d'une jeune dactylo.

#### Lundi 3 juillet

TF1 - 18 h 15 - Anthologie des grands volcans du monde. C'est ici la première émission d'une série de quatre (les autres seront diffusées à la même heure, sur la même chaîne, mardi, mercredi, jeudi) consacrée aux films réalisés par Haroun Tazieff. Successivement les films et documents concerneront : l'Etna - Afar ou la dérive des continents le volcan Niracongo au Congo - Erebus, un volcan du pôle sud.

TF1 - 20 h 30 - Film: Un si doux visage d'Otto Preminger, avec Robert Mitchum et Jean Simmons. Une histoire criminelle.

TF1 - 22 h - Questionnaire : Jean-Louis Servan-Schreiber interroge Gilbert Trigano, sur le thème : Vivre en vacances. ANTENNE 2 - 22 h 10 - Lire, c'est vivre. Première émission d'une série de Pierre Dumayet, consacrée au roman de Madame Bovary, de Gustave Flaubert

#### Mardi 4 juillet

ANTENNE 2 - 20 h 45 - Les Dossiers de l'écran proposent un film TV américain intitulé Carambolage pour ntroduire un débat sur « les accidents de la route ».

TF1 - 21 h 30 - Film TV:

Demain à ta portée. Un

couple japonais dont l'enfant est né gravement handicapé, s'efforce de l'éduquer comme tous les autres enfants.

TF1 1- 22 h 10 - Les grandes expositions : Cézanne, dont les œuvres des dix dernières années de sa vie sont exposées au Grand Palais, à Paris.

#### Mercredi 5 juillet

FR3 - 20 h 30 Film de guerre : Les nus et-les morts de Raoul Walsh, d'après le roman de Norman Mailer.

TF1 - 22 h - Médicale : l'organe tabou, le sein. Emission d'Igor Barrère.

#### Jeudi 6 juillet

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Opéra : Le couronnement de Poppée, de Claudio Monteverdi. Enregistrée à l'Opéra de Paris, cette œuvre est interprétée par des artistes remarquables : Christa Ludwig, Jon Vickers, Nicolaï Ghiaurov, Gwyneth Jones, etc.

#### Vendredi 7 juillet

ANTENNE 2 - 21 h 35 - Apostrophes. Bernard Pivot réunit sur le thème de « la recherche du temps perdu », les écrivains Yvan Audouard, Roland Bacri. Claude Villers, Jacques Lacarrière, J.N. Gurgand et Pierre Barret.

TF1 - 22 h 25 - Expressions. Ce magazine culturel propose des séquences sur Jessye Norman, Beaubourg, le théâtre de Chaillot, la photo, etc.

ANTENNE 2 - 22 h 50 - Film d'Andrej Wajda : Tout est à vendre. Un drame où passé et présent s'entremêlent

#### " Hors-Jeu "

#### DE RENE VIGNAL

René Vignal, le « goal volant », comme on le surnommait, fut certainement le joueur le plus populaire du football français des années 1950-54. C'est à partir de propos recueillis de la bouche même de Vignal que Francis Huger, dans Hors-Jeu, retrace la carrière d'un champion qui, après avoir été adulé, n'accepta pas de sombrer dans l'anonymat.

Vignal était, dans les années 1950, l'enfant chéri des stades. Son renom était alors immense. Mais en 1954, en pieine possession de ses moyens, à l'âge de 28 ans, une mauvaise blessure au poignet l'éloigne à tout jamais des stades.

C'est alors qu'il se mit à boire, à « flamber » à qui mieux mieux dans les bars louches de Toulouse; et ses fréquentations de l'époque l'amenèrent à devenir colleur d'affiches pour De Gaulle ou garde du corps du député gaulliste, le duc de Montesquiou en 1968.

Et puis ce furent les premières frasques dans le banditisme, les cambriolages, les braquages... suivis finalement de l'arrestation, en 1971.

A coup sûr, Vignal ne sombre pas dans l'anonymat! L'exchampion de football, condamné à quinze ans d'emprisonnement, essaya tant bien



que mal de s'accomoder de sa peine de prison en s'occupant d'un club de football.

Vignal est finalement sorti de prison il y a quelques mois. Il témoigne de ses déboires dans ce livre, et explique, entre autres, que ce n'est pas l'appât du gain qui l'aurait conduit à la délinquance. Devenu représentant en Champagne, il gagnait confortablement sa vie. Seulement il n'aurait pu se faire à l'idée d'être oublié du public. C'est peut-être vrai. En tout cas, au

travers de ce récit, on voit comment le vedettariat peut perturber un sportif dès que la gloire cède le pas à l'oubli, et comment, toujours, « plus dure est la chute ».

Et le mérite de Hors-Jeu est de montrer à quel point les mirages de l'ascension sociale peuvent laisser un goût amer.

Stéphane HENIN

Hors-Jeu de René Vignal -Editions Robert Laffont - 45 F.

# "La conséquence"

#### DE WOLGANG PETERSEN

Ce film évoque la situation des homosexuels dans cette société. Un adolescent, amoureux d'un comédien d'une vingtaine d'années son aîné, fait une fugue pour vivre avec ce dernier. Ses parents le font interner dans une maison de redressement, il s'évade, est repris, et finit - brisé moralement et marqué physiquement — par se suicider.

Petersen dénonce au passage les conditions honteuses faites aux adolescents dans les maisons de redressement. Quelles que soient les raisons qui les ont conduits là, ils sont aux mains « d'éducateurs » dont les coups de gueule et les taloches, sans parler des sévices plus graves, sont les méthodes favorites.

Le metteur en scène s'élève à juste titre contre les comportements imbéciles, ricanements, brimades, voire la répression, dont sont victimes les homosexuels dans les prisons comme dans le reste de la société. Il montre bien comment, réduits par les lois et les préjugés à la marginalité, et dans certains cas (pour les mineurs par exemple) à une semi-clandestinité, les homosexuels sont souvent acculés à la délinquance et à la

Mais, malgré le jour sympathique sous lequel sont peints les héros, et l'indignation que suscite le sort réservé à Thomas, le film de Petersen est un mélodrame mièvre et bien conformis-

Le cinéaste a sans doute voulu montrer que les homosexuels sont des gens comme les autres et que l'oppression et les préjugés dont ils sont victimes sont particulièrement « illégitimes ».

Mais, à coup sûr, il ne suffit pas de transgresser les « règles morales » de la société dans le domaine de la sexualité pour s'affranchir du conformisme social. Les héros de La conséquence en sont une démonstration car, somme toute, à l'homosexualité près, leurs aspirations sont bien conventionnelles. Comme le film de Petersen.



#### « PAPA EN A DEUX ».

#### DE JIM CLARK

Cette comédie burlesque, réalisée et jouée par une équipe qui a souvent tourné avec Mel Brooks, vaut quand même mieux que son titre. Le héros est bombardé par hasard à la tête d'une opération publicitaire sexy, alors que dans le même temps, sa femme s'engage dans une ligue

de vertu qui tient la comptabilité des mots grossiers prononcés à la télévision. Situation compliquée, qui fournit prétexte à bon nombre de

Le comique est sans nuances. Mais on rit sans plus de nuances... et de bon cœur!

#### « DE LA NEIGE SUR LES TULIPES » -

#### DE ROBERT CLOUSE

Ce titre fleuri cache un film policier bien conventionnel. Un trafic de drogue a lieu entre Hong-Kong et Amsterdam. Des règlements de comptes sanglants sèment la terreur dans le milieu des trafiquants chinois d'Amsterdam. L'un d'eux, craignant pour sa vie, veut s'acheter une bonne conduite en donnant les renseignements qu'il a en sa possession et utilise comme inter-

médiaire un ancien flic du bureau des stupéfiants mis à la retraite pour des raisons obscures. Voilà donc ce « héros », incarné par Robert Mitchum, parti négocier avec ses anciens collègues les renseignements du trafiquant sur la voie du repentir, renseignements dont l'utilisation s'avère plus périlleuse qu'on aurait pu croire...

On découvre assez vite le

pot-aux-roses, mais c'est bien laborieux. Et on en a vite « ras le pot » de ce film policier de bas étage où l'on trouve tous les clichés du genre - les vilains tueurs chinois, les mauvais flics dont les bassesses sont là pour mettre en valeur les prétendues qualités du « bon flic » incorruptible!

Boîte à films (17°), à 17 h 15

Palace (15"), horaires spéciaux.

Châtelet-Victoria (1er), à 20 h 10.

ASCENSEUR POUR L'ECHA-

Châtelet-Victoria, à 22 h 20.

Châtelet-Victoria, à 14 heures.

HIROSHIMA MON AMOUR.

Châtelet-Victoria, à 14 h 10.

LES ENFANTS DU PARADIS.

Ranelagh (16"), horaires spé-

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE.

Châte et-Victoria, à 18 h 10.

Boîte à films à 13 heures.

LE BAL DES VAMPIRES.

#### Sélection.

#### **FILMS RECENTS**

ROBERT ET ROBERT, de Claude Lelouch.

Deux acteurs de talent campent les personnages de célibataires malgré eux, trop timides pour faire leurs avances, et qui se rabattent sur l'agence matrimoniale.

Gaumont Richelieu (2°) - Impérial (2°) - St-Germain Studio (5°) - Gambetta (20°) - Fauvette (13°) Wepler (18°).

LAST WALTZ, de M. Scorsese. Le dernier concert donné par le groupe de pop-music «The Band », qui a longtemps accompagné Bob Dylan.

ABC (2°) - Hautefeuille (6°) -Montparnasse 83 (6°) - Gaumont-Champs-Elysées (8°) - Olympic

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE, de Marianne Ahrne. Le scandale du sort réservé

aux personnes âgées dans les

asiles qui leur sont réservés, pré- Un film convaincant. senté par Simone de Beauvoir. Un réquisitoire.

Le Marais (4°). L'AMOUR VIOLE, de Yannick

Un film de combat sur le viol. A voir.

UGC Opéra (2°). L'ARGENT DE LA VIEILLE, de

L. Comencini. Les mirages du gros lot. Humour grinçant.

Le Marais (4°) LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, de John Badham.

Les samedis soirs de la jeunesse ouvrière américaine.

St-Michel (5°) - Normandie (8°) - UGC Opéra (2°) - Rivoli Ciné (4°) - Maxéville (9°) - Miramar (14°)

RETOUR, de Hal Ashby.

Le retour des combattants américains de la guerre du Vietnam; la remise en question des valeurs auxquelles beaucoup croyaient.

Studio Médicis (6°) - Paramount Odéon (6°) - Publicis-Champs-Elysées (8°) - Paramount Marivaux (2°) - Paramount Montparnasse (14°).

#### Reprises

Les mois d'été sont traditionnellement la période où ressortent des films anciens qui ont connu un certain succès. Cette semaine est particulièrement riche en « reprises » de qualité. Comme le soleil s'obstine à se voiler la face, on peut en profiter pour voir ou re-

LITTLE BIG MAN. Noctambules (5°) - Morgan -Olympic (14°), en semaine à 18

PAIN ET CHOCOLAT. Lucernaire (6°).

#### TAXI DRIVER.

La Clef (5°), à 12 heures et 24

UN TRAMWAY NOMME DESIR. Studio Galande, à 20 heures. YELLOW SUBMARINE.

Olympic - Entrepôt (14°), en semaine à 18 heures.

AMERICAN GRAFFITI. Luxembourg (6°), à 10 heures, 12 heures, 24 heures.

L'ARNAQUE. Cinémonde (9°) - UGC Gare de Lyon (12°) - Fauvette (13°) - Cli-

chy-Pathé (18°). LES CHEVAUX DE FEU. Quintette (5°). GO WEST.

Luxembourg (6") - Action Lafayette (9°). ARSENIC ET VIEILLES DEN-

TELLES. Action Ecoles (5°) - Action

Christine (6°). LE SHERIFF EST EN PRISON. Grands Augustins (6") - CalypHELLZAPOPPIN. La Clef (5").

Luxembourg (6°).

CABARET.

EASY RIDER.

CITIZEN KANE.

JULES ET JIM.

ELECTRE.

LE JUGE ET L'ASSASSIN. Cinéma Présent (19°), horaires

# Bob Dylan à Paris



Bob Dylan doit donner quatre concerts à Paris, les 3, 4, 5 et 6 juillet prochains.

Fils d'un quincailler, de son vrai nom Robert Zimmerman, il passe sa jeunesse dans une petite ville minière des Etats-Unis. Son adolescence est celle de bien des jeunes américains des années 1950, dans l'Amérique conformiste du général Eisenhower : il collectionne les disques de rock and roli, va voir les films de James Dean, roule sur une moto pétaradante.

En 1960, il se fait appeler Dylan et s'enthousiasme pour Woody Guthrie, Guthrie, que le cinéma a fait revivre récemment (en racontant sa vie dans le film En route pour la gloire), a eu une vie vagabonde, jouant de la guitare, écrivant des chansons prônant la lutte syndicale contre les patrons. Dylan monte à New York, où d'ailleurs Guthrie est en train d'agoniser, et mène à son tour une vie de vagabond contestataire. Dans le milieu de Greenwich-Village, le quartier des intellectuels new-yorkais, il s'initie à la poésie de Rimbaud, de Villon à Brecht. II commence à composer ses premières œuvres qui vont lui valoir le titre de « prince du folk song ». Il écrit ainsi «« Blowin' in the wind » (traduit en France par : « Ecoute dans le vent ») qui sera chanté par les marcheurs de Washington contre la ségrégation raciale, « «The times they are a changing » (Les temps chan-

gent), « Masters of war » (les maîtres de la guerre) contre la guerre et les marchands de canons. Joan Baez et Pete Seeger lui emboîtent le pas. Avec Dylan, le « protest song », la chanson de protestation trouve une audience de masse. Car elle exprime alors les préoccupations du mouvement étudiant, des intellectuels, et d'une partie de la jeunesse : la haine de la guerre, de la bombe. Dylan critique le mode de vie américain, ironise sur les bien pensants et ses chansons sont reprises dans toute l'Amérique et en Europe.

En 1966, à la surprise générale de ses admirateurs, Dylan électrifie sa guitare. On le voit alors se produire, accompagné par des formations de rock. Seule différence avec ses rivaux, les paroles de ses chansons sont nettement plus recherchées. Il les oblige du coup à améliorer leurs textes. « Ils lui prennent les mots, il leur prend les sons », commente un journaliste.

Sous l'emprise des drogues, ses œuvres sont de plus en plus délirantes. Il écrit un livre de la même eau, Tarentula.

En juillet 1966, Bob Dylan est victime d'un accident de moto: il se brise la nuque. Il connaît une convalescence qui est aussi une retraite musicale. Rétabli, il compose des œuvres plus tendres, fait un disque avec un chanteur assez conformiste. Il est une nouvelle fois à contre-courant de

toute la « pop-music » qui sombre alors dans le délire psychédélique, le mouvement hippy, à grand renfort de drogues et de musique électroni-

Il n'a pas tout à fait abandonné la chanson contestataire puisqu'il sort en 1971 un 45 tours sur George Jackson, l'homme qui symbolisait le réveil militant du peuple noir américain et qui venait d'être assassiné dans sa prison. Il participe, dans le même esprit, à un concert en faveur du Chili en 1974.

En 1976, il se lance dans la campagne de solidarité avec un boxeur noir accusé d'un triple meurtre et incarcéré depuis des années en prison. Il publie à cette occasion la chanson « Hurricane ». Il participe au dernier concert du groupe « The Band », concert filmé par Martin Scorsese et qui vient de sortir sous le titre Last Waltz.

Le contenu des chansons de Bob Dylan, contre la guerre, contre les nantis, contre le racisme, correspond à ce que ressentent bien des jeunes devant cette société. Alors, si la personnalité du chanteur a de multiples facettes, s'il n'est pas exempt d'un certain cabotinage, cette star de la « popmusic » reste le symbole d'une certaine contestation qui trouve un écho favorable dans la

Jacques FONTENOY

#### QUELQUES DISQUES :

Sur sa période « folk song » : « The times they are-a changing

way 61 revisited » (CBS); contient «Like a rolling stone».

Sur sa tournée de 1974, avec Sa période « rock » : « High- The Band : « Before the flood »

Son dernier disque, paru il y a quelques jours : « Street Legal »

## expositions

Création du centre de la mer et des eaux Exposition inaugurale : « la planète Océan »

Un lieu permanent d'exposition consacré aux océans et aux mers, et à tout ce qui s'y rapporte vient de s'ouvrir à l'institut océanographique.

Qu'est-ce que la mer, pourquoi et comment les marées, les courants, les vagues ; quelles sont ses ressources matérielles et vivantes : quels dangers représentent les pollutions... la matière ne manque pas pour la série d'expositions prévue à ce nouveau « centre de la mer ».

Comme l'expliquent les organisateurs : « le centre devra amener le public à une prise de conscience de l'océan, les enseignements qu'il peut nous apporter sur la formation de la planète, par exemple, les ressources qu'il nous réserve, les problèmes posés par le maintien de son équilibre biologique et chimique ».

Dans l'avenir, chacun de ces sujets devra à lui seul faire l'objet d'expositions qui se succéderont dans le « centre de la mer et des eaux » à raison d'une ou deux par an. Une galerie d'actualité donnera, elle, des informations précises sur certaines recherches ou expéditions. Une salle de documentation est prévue où I'on pourra consulter livres. revues et diapositives. Enfin des conférences et des films seront présentés trois fois par semaine dans le grand amphithéâtre de l'Institut.

Mais pour l'instant, l'exposition est quelque peu décevante. Car dans un espace réduit, elle embrasse beaucoup de thèmes qui, de ce fait, sont plus survolés qu'expliqués.

Yves MORINIER

La planète Océan, centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques, Paris-5". Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Prix : 5 F - 2 F pour les groupes.

#### « La découverte du corps humain » au Musée de l'Homme

L'intitulé de cette exposition, réalisée par le département des relations publiques de Kodak-Pathé pour le Musée de l'Homme, est prometteur. Le résultat tue les promesses.

En effet, sont exposées des photos reproduisant les premiers dessins du corps humain réalisés par les médecins de la Renaissance, des photos représentant les différents types raciaux existant

sur la planète, d'autres qui illustrent l'utilisation de la photographie dans la médecine d'aujourd'hui. Mais tout cela est présenté sans aucune explication.

Alors, après une visite qui dure au plus quinze minutes, on repart pas plus renseigné qu'auparavant sur « la découverte du corps humain ».

Yves MORINIER



**LUTTE OUVRIERE** 

stain do a l'un

### **ESPAGNE**

# le premier congrès des Commissions Ouvrières

Le premier congrès des Commissions Ouvrières s'est tenu à Madrid fin juin.

A la séance d'ouverture, Camacho a fait un long discours de trois heures, pendant lequel il a renouvelé ses offres de fusion à l'UGT (centrale syndicale socialiste) afin d'aboutir à « une seule centrale syndicale unitaire et pluraliste, quant aux tendances qu'il y aurait en son sein ».

Ces bonnes paroles risquent fort de tomber dans le vide, car l'UGT tient plus que jamais à s'affirmer « différente » « socialiste ». Camacho fait donc des déclarations pour la galerie. Et il le sait. Car on comprend très mal comment on peut faire des appels unitaires au cours d'un congrès dont un des rôles essentiels est de resserrer la discipline et de consolider la mainmise du PCE sur l'appareil des Commissions Ouvrières. En ce sens, les statuts qui ont été approuvés pendant ce congrès permettront le nettoyage rapide des tendances qui sont restées dans les Commissions Ouvrières. Ils prévoient des mesures disciplinaires et l'expulsion de tous ceux qui exprimeraient publiquement des désaccords avec la lique officielle du syndicat. Ceci de façon expéditive et en l'absence du ou des intéressés. Après notification, on me laisse qu'un délai de trente jours pour faire appel à une « commission centrale de garanties », dominée par le PCE...

Et s'il est vrai que certains groupes gauchistes sont encore plus ou moins tolérés au sein des Commissions Ouvrières, comme le montre le fait que le MC (maoïste) et la LCR aient été invités à assister à ce congrès, la période « libérale » semble bien toucher à sa fin.

Sur le plan économique et social, les Commissions Ouvrières s'alignent sur les propositions du PCE. Camacho a rappelé que le pacte de la Moncloa expire en 1978 et qu'il faut mettre en place un programme économique de longue haleine, pour une durée de trois ou quatre ans. Car, comme l'affirmait le Comité central du PCE réuni la veille, « la gravité de la crise économique nécessite un plan pouvant mettre en mouvement de larges secteurs de la société ». Tant pour le PCE que pour les Commissions Ouvrières, « le pacte de la Moncloa a eu des aspects positifs, il a permis de réduire l'inflation et le déficit extérieur ». Ce que ne disent ni l'un ni l'autre, c'est que cela s'est fait par des mesures qu'ils ont acceptées : par le blocage des salaires et la dévaluation de la monnaie, c'est-à-dire sur le dos des travailleurs. Maintenant, pour eux, le pacte de la Moncloa, c'est peu ; il faut aller vers un super-pacte. Ils sont disposés à demander trois ou quatre ans de sacrifices supplémentaires... si la bourgeoisie espagnole veut bien leur faire confiance.

Camacho est même allé plus loin. Après avoir reconnu que le pacte de la Moncloa n'avait pas résolu le problème du chômage, il a proposé au congrès un programme d'urgence pour « combattre le chômage sans augmenter l'inflation », lequel consisterait entre autres à se mettre d'accord pour que « chaque salarié donne le montant d'une heure de travail par semaine et les entreprises celui de deux heures afin d'obtenir les fonds nécessaires ». Cette « honnête proposition » restera peut-être sur le papier, mais elle veut dire ce qu'elle veut dire. Car personne ne croira que, même si les patrons acceptaient, ils ne répercuteraient pas ces deux heures sur les prix de leurs marchandises... Les seuls à payer, ce seraient toujours les mêmes, les travailleurs, avec leur heure en moins et l'inflation qui s'en suivrait inévitablement

Décidément, les Commissions Ouvrières n'ont pas besoin d'une longue existence légale pour s'affirmer dans leur rôle de syndicat comme pilier de l'ordre social.

Gabriel CATALA

## **MOULINEX:**

# échec aux provocations patronales

A l'heure où nous écrivons, les négociations s'engagent de nouveau entre l'intersyndicale et la direction des usines Moulinex Cette dernière paraît ne rien vouloir céder de plus que les 2 <sup>9</sup>/d'augmentation déjà proposés. Et malgré les mu'tiples provocation contre les ouvrières celles-ci sont toujours en grève.

Là encore, les patrons n'ont pas lésiné sur les moyens: lundi matin, les CRS étaient dépêchés aux usines de Cormelles-le-Royal et d'Alençon tandis que des nervis, embauchés spécialement par la direction, s'en prenaient aux piquets de grève et attaquaient sauvagement les ouvrières qui occupaient leur usine. « C'étaient des tueurs » déclara l'une d'elles après le raid de Cormelles. A l'aide de pioches, de haches et de matraques, ces courageux mercenaires tentèrent de déloger les ouvrières qui ne pouvaient leur opposer que leurs mains nues.

Mais les ouvrières de Moulinex n'ont pas perdu leur sang-froid, et à l'usine d'Alençon, elles ont exigé du patron qu'il fasse déguerpir ses hommes de main; ceux-ci ont finalement dû quitter l'usine sous le nez des ouvrières triomphantes.

Du coup, à Cormelles, voyant qu'on frappait leurs camarades et qu'on prétendait les faire travailler avec des flics dans le dos, la majorité des autres travailleurs ont rejoint les OS dans la grève.

Les autres usines de Mamers, du Fresnay, de Mayenne, d'Argentan sont toujours occupées par des grévistes. Les centres de Falaise et de Saint-Lô ont organisé des actions mercredi, à la suite des interventions policières du lundi.

Jusqu'à présent, grâce à la résolution des ouvrières en grève, la direction a échoué dans ses manœuvres d'intimidation.

Les revendications ne sont pas satisfaites, mais la grève continue.



#### Moulinex enchaîne la femme

Ce n'est malheureusement pas une simple dérision du fameux slogan publicitaire de cette marque de gadgets électroménagers, c'est aussi la triste réalité : nombre d'ouvrières chez Moulinex, sont en effet enchaînées à leur machine : chaque fois que la presse descend, leurs mains sont violemment rejetées en arrière. Une image des conditions de travail chez Moulinex... Les cadences infernales, les crises de nerfs, la fatigue jamais récupérée forment la toile de fond de la vie quotidienne des OS de chez Moulinex.

Ces OS sont en grande majorité des femmes. Elles gagent le SMIC, après des annees de maison, elles attolgnent péniblement 2.000 F par mois. Dans la même usine, les professionnels touchent des salaires plus corrects, mais ces qualifications-là, les femmes de chez Moulinex n'y ont pas accès!

Alors, la colère a éclaté. Les femmes OS se sont mises en grève. Elles exigent une augmentation de 400 F pour toutes, la cinquième semaine de congés payés et le paiement des ponts fériés.

« On veut vivre avant de crever », se sont-elles écriées. C'est pour cela qu'il faut que pa change chez Moulinex, ce crève-bonne femme » comne l'a qualifié un médecin auprès du reporter de l'Huma-Dimanche.

# AIA en grève

Depuis le 14 juin, tous les matins devant les grilles de l'Atelier Industriel de l'Air (AIA) à Clermont-Ferrand, des centaines de grévistes se rassemblent et votent la reconduction de la grève pour le lendemain.

Comme dans tous les arsenaux. c'est la décision du gouvernement de supprimer les décrets régissant les salaires qui est à l'origine du conflit.

A l'AIA, cela fait au moins trente ans que l'on n'a pas vu un mouvement d'une telle ampleur. Depuis le début, à toutes les initiatives des syndicats, les grévistes répondent « présent ».

La première semaine a été marquée par des manifestations en ville et à la préfecture aux cris de « Bourges voleur, rends-nous nos sous » et de « Augmentez nos alaires, appliquez les décrets ».

Mais depuis quelques jours, le

mouvement s'est durci et lundi matin, des piquets de grève s'étant mis en place, le directeur en personne, colonel de sa fonction, s'est déplacé pour inviter les cadres à rentrer. Ses discours sur la liberté du travail ont été très vite couverts par les cris des grévistes. Après le vote, c'est à plus de 500 que nous sommes allés occuper les pistes de l'aérodrome, empêchant ainsi pendant toute la matinée l'atterrissage et le décollage des avions. Pour l'occasion la base militaire, située juste à côté de l'aérodrome et de l'usine, était en état d'alerte et avait déplacé chiens de guerre, matraques et barbelés.

Une fois installés sur les pistes, nous avons eu la visite de trois dignes représentants de l'ordre : le commissaire de police principal, le chef des Renseignements Généraux et le chef de la police de l'Air venus nous demander

d'évacuer les lieux. Ce que nous n'avons bien sûr pas fait avant que les journalistes soient présents. Et ce n'est qu'une heure plus tard que nous sommes repartis à l'usine en cortège.

Mardi matin, c'est l'entrée de l'autoroute et de la nationale 17 que nous avons bloquée. Pendant deux heures, nous avons distribué des tracts et discuté avec les automobilistes, dans l'ensemble très compréhensifs. Les grévistes se sont fait un plaisir d'immobiliser pendant une heure un véhicule suspect, rempli de militaires plus gradés les uns que les autres. Là encore, les représentants de « l'ordre » nous ont rendu visite.

Pour l'instant, Bourges ne donne toujours pas signe de vie, mais les grévistes sont toujours aussi déterminés.